

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2229 - LUNDI 9 FÉVRIER 2015

Can Guinée Équatoriale 2015

La Côte d'Ivoire au sommet de la gloire



La jubilation des Ivoiriens/Photo DR

Les Éléphants de la Côte d'Ivoire ont remporté, après une finale âprement disputée pendant les 120 minutes de temps réglementaire, la trentième édition de la Coupe d'Afrique des nations en s'imposant aux tirs au but (9-8) face au Ghana.

La sélection ivoirienne met ainsi fin à la malédiction qui la poursuivait depuis 2006 avec pour conséquence deux finales perdues (en 2006 et 2012). Elle doit son salut grâce à un entraîneur français : Hervé Renard qui rentre dans la légende en étant le seul à avoir remporté la CAN avec deux sélections différentes dont la Zambie, en 2012, puis la Côte d'Ivoire cette année.

Retour également gagnant du gardien Barry Copa. Mis sur le banc durant toute la compétition, il a profité de la blessure du gardien Sylvain Gbohobo pour se montrer très décisif lors des tirs au but en enrayant deux sur les onze avant de marquer celui de la victoire.

Page 24

CAN 2015

La RDC s'adjuge la petite finale face à la Guinée Équatoriale

Les fauves RD-congolais ont remporté, le 7 février, à Bata la petite finale s'appropriant la troisième place de ce tournoi, au détriment du pays organisateur, la Guinée Équatoriale. Un succès laborieux, car les joueurs du sélectionneur Florent Ibenge ont dû en arriver aux tirs au but après un résultat nul de zéro but partout au terme du temps réglementaire.

Page 22

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

La RDC et l'Angola posent les bases d'un contrat de partage de production

L'accord conclu récemment entre les deux pays définit les termes des activités d'exploration et les principes généraux qui régiront le futur contrat censé permettre aux deux parties de tirer bénéfice de l'exploitation commune des hydrocarbures dont regorge le bassin côtier. L'accord en question a été conclu le 3 février à Luanda entre la Société nationale angolaise des hydrocarbures (Sonangol EP) et la compagnie pétrolière Congolaise des Hydrocarbures (Cohydro SA).

Dans la recherche des voies et moyens pour redresser son économie et renflouer les caisses du trésor public, la RDC vient donc de se lancer à la conquête des nouvelles ressources dont l'or noir, une ressource potentielle longtemps négligée à l'heure où la perspective d'épuisement progressif du bassin côtier, qui produit actuellement l'essentiel de la production nationale du reste très faible (moins de 40 000 barils/jour), fait craindre des jours mauvais.

Page 19

TRANSPORT FLUVIAL

L'ITB Kokolo officiellement opérationnel

La cérémonie d'inauguration du bateau récemment réhabilité dans sa totalité, de la fondation à la tôlerie, a eu lieu le 7 février au port de Kinshasa, en présence du président de la République, Joseph Kabila. Actuellement, c'est le plus gros bateau de la Société commerciales des transports et des ports (SCPT) avec huit barges dont cinq passagers et trois cargos. Cet évènement signe le retour en force de la SCPT, d'autant plus que l'ITB Kokolo n'est pas le seul bateau à réhabiliter dans le cadre du programme du gouvernement. L'on estime que le retour de l'ITB Kokolo, après treize ans d'immobilisation, ne pourra qu'avoir un impact socioéconomique intéressant sur la population riveraine. Il permettra, espère-t-on, de ramener des denrées de première nécessité des provinces intérieures vers le principal centre de consommation, en l'occurrence, la ville-province de Kinshasa. Page 21



L'ITB Kokolo

CADRE DE CONCERTATION

La Socico dénonce l'incompétence et le dysfonctionnement du bureau

Le Cadre de concertation de la société civile ne serait plus en phase avec l'idéal poursuivi par cette plateforme. Cette dénonciation contenue dans une correspondance adressée fin janvier au président de cette structure par la Société civile du Congo (Socico) vise à l'amener à recadrer le tir par rapport à sa manière

de fonctionner. Les engagements pris lors de la mise en place de la représentation du Katanga doivent être respectés, soutient-on. Exhortation est ainsi faite au président de cette structure pour qu'il réfléchisse sur la manière de redynamiser la société civile tant au Katanga que sur l'ensemble du territoire national.

Le dysfonctionnement du bureau national, la boulimie du pouvoir et la recherche des intérêts personnels dans le chef de ses animateurs seraient la source de tous les maux qui rongent le Cadre de concertation qui demeure un espace d'échanges où les décisions sont censées être prises de manière consensuelle. Page 19

ÉDITORIAL

Emploi

Il est bien vrai que dans les mois à venir la sécurité intérieure sera l'une des préoccupations prioritaires de notre nation. Mais soyons réalistes : il ne suffira pas, pour la fonder sur des bases solides, de déployer dans les quartiers sensibles de nos grandes villes des unités de police et de gendarmerie capables de stopper les débordements éventuels provoqués par des jeunes plus ou moins manipulés. Il faudra aussi, et surtout, donner à ces mêmes jeunes une formation sérieuse, des emplois stables, des conditions de vie décentes et conformes à leur attente.

Là réside l'essentiel du problème que doivent aujourd'hui résoudre les princes qui nous gouvernent. De deux choses l'une, en effet : ou bien la jeunesse congolaise, dans son ensemble, échappera au chômage, à la misère, à la désespérance qui la guettent dans le moment présent et la paix civile règnera sur toute l'étendue de notre territoire ; ou bien le sous-emploi frappera trop de nos jeunes concitoyens et l'inactivité engendrera inéluctablement des frustrations d'où surgiront le désordre et la violence. Nous en avons la preuve chaque jour à travers le monde, y compris dans les pays dits « riches » où les banlieues des grandes villes deviennent des lieux de non droit.

Précisons, avant d'aller plus loin dans ce raisonnement, que l'État se trouve bien en première ligne dans la quête de meilleures conditions de vie pour les nouvelles générations, mais que la société civile dans son ensemble est, elle aussi, largement responsable du climat délétère qui règne ici et là, engendrant des dérives regrettables chez nombre de jeunes. S'il incombe, en effet, à la puissance publique de faire régner l'ordre dans la rue, c'est bien aux citoyens, aux entrepreneurs, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs qu'il revient de développer les activités qui généreront des emplois en nombre suffisant.

En tête de liste des impératifs que la nation congolaise dans son ensemble doit se fixer aujourd'hui figure celui de veiller à ce que chacun, où qu'il vive et quelle que soit sa position sociale, ait les moyens de se former, de travailler, de vivre décemment, de se prendre en charge, de fonder une famille sans dépendre de la charité publique. Dès lors que ce but sera atteint, l'on peut prédire sans risque de se tromper que la paix civile règnera sur toute l'étendue du territoire national.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le « pasteur Ntumi » favorable au dialogue

Au cours d'une conférence de presse animée récemment à Mayama, dans le département du Pool, le président du Conseil national des républicains (Cnr), Frédéric Bintsamou dit « pasteur Ntumi » a indiqué que le débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 est inopportun.

Selon lui, au cas où l'arsenal constitutionnel est changé, toutes les institutions de la République « s'écrouleraient » et perdraient leur légitimité. En outre, il a demandé aux acteurs politiques de s'asseoir sur une même table pour débattre des questions politiques cruciales qui cristallisent la vie politique de la nation actuellement. Le prochain dialogue, s'il peut avoir lieu, ne devrait pas être précédé par des préalables qui bloqueraient, a-t-il insisté, la machine des échanges et du compromis comme semblent l'évoquer certains leaders politiques. « Le Cnr a toujours prôné le dialogue comme moyen de résolution des problèmes politiques. Si après les échanges,

les hommes politiques ne parviennent pas à arrêter un compromis, on en tirera les conséquences. Par ailleurs, il convient de faire la différence entre le dialogue et les états généraux de la nation », a-t-il précisé.

En outre, il a précisé que dans un premier temps, les hommes politiques devraient s'accorder sur le principe de dialoguer avant que les règles du jeu et la faisabilité ne soient établies. « Le prochain dialogue aura plus d'enjeux que les rencontres de Brazzaville, d'Ewo et de Dolisie. Le peuple est le seul souverain par qui passent toutes les décisions des hommes politiques parce que nous sommes mandatés par lui. Voilà pourquoi, il nous est toujours demandé de privilégier l'intérêt général au détriment des considérations particulières », a déclaré le président du Cnr.

«J'ai renoncé à la guerre et donc à la violence.»

Frédéric Bintsamou a affirmé ouvertement avoir tourné le dos à la

violence. Le peuple congolais, a-t-il dit, devrait savoir que le président du Cnr a opté pour la paix et la non-violence. « Si j'avais encore l'esprit de la violence, notre pays se serait à nouveau replongé dans les conflits armés inutiles. Je n'en veux plus », a martelé le pasteur Ntumi. Invité par un journaliste à se justifier sur la volonté de certains hommes politiques de réactiver les milices privées, le président du Cnr a affirmé « qu'actuellement aucun homme politique n'est animé par ce désir. Des mesures sécuritaires rigoureuses sont prises aux frontières empêchant l'entrée des armes. S'il y a des armes qui rentrent au Congo, ce sont les personnes qui sont au pouvoir ou proches de celui-ci qui en facilitent l'entrée. Les autres n'ont pas cette possibilité. Moi personnellement, j'ai renoncé à la guerre et donc à la violence. Je cultive les valeurs de paix et de réconciliation nationale. Je reste constant », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

La DRD suspendue à son Conseil national

Comme bon nombre des partis de la majorité présidentielle, la Dynamique républicaine pour le développement (DRD), se prononcera après décision du Conseil national.

Le porte-parole de cette formation politique, Albert Malonga l'a affirmé, le 5 février à Brazzaville, à l'issue de la séance de travail avec le Parti congolais du travail (PCT), première force de la majorité présidentielle. S'étant abstenu lors de la signature de la déclaration du 20 janvier appelant au changement de la Constitution, ce parti allié au PCT entend entamer une démarche conforme à celle de ses textes, avant de se prononcer. Ainsi le parti a sollicité le mandat du Conseil national pour donner sa position sur la question. « Ce n'est

pas un refus, ni même une tergiversation, mais simplement le respect des procédures. Le bureau politique n'a pas mandat d'engager le parti pour la signature d'une déclaration. Nous avons une démarche, celle de convoquer notre conseil national. Après, le conseil déterminera la position du parti », a déclaré Albert Malonga, avant de se montrer favorable au dialogue, « Nous voulons que tous les problèmes de notre pays trouvent des solutions au moyen du dialogue. Nous soutenons le dialogue, car il est obligatoire. C'est la seule modalité de sortie pour trouver une solution pacifique. Le refus de dialogue dans notre pays a déjà causé beaucoup de dégâts ».

Outre cette question, les deux par-

ties ont planché sur les accords politiques, avant de faire un bilan à mi-parcours. Contrairement à certains partis de la majorité qui se montrent encore réticent, les sages du Kouilou ont signé, peu avant cette rencontre, le manifeste appelant au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Le président des sages de ce département, Jean-Baptiste Goma Mavoungou est venu matérialiser, avec sa suite, la volonté des sages du Kouilou. « En conclave les 11 et 12 juillet à Diosso, tous les ressortissants du Kouilou, de façon unanime s'étaient prononcés pour le changement de la Constitution. Nous sommes donc venus confirmer cette position », a conclu Jean-Baptiste Goma Mavoungou.

Josiane Mambou Loukoulou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PARUTION

Auguste Iloki revient sur la question foncière au Congo

L'espace foncier au Congo est de plus en plus source de litiges entre particuliers ou entre l'État et les particuliers. Auguste Iloki, magistrat et docteur en droit, étudie la problématique depuis 2010, année au cours de laquelle il a publié un ouvrage intitulé : Le droit des parcelles de terrain au Congo. Vu l'intérêt de l'ouvrage et l'engouement du public à comprendre les enjeux évoqués et les aspects juridiques qui entourent la question, l'auteur a publié un deuxième, puis un troisième tome dont il exolique la teneur dans cette interview exclusive.

Les Dépêches de Brazzaville : Vous avez publié chez l'Harmattan, en 2010 et 2012, respectivement « Le droit des parcelles de terrain au Congo, tomes 1 et 2. Qu'est-ce qui justifie cette prolifération de volumes sur ce même sujet ? **Auguste Iloki :** Vous avez, certainement, observé qu'à travers les rues, à Brazzaville, il figure, sur des murs de bâtiments ou sur des barrières de fortune, des inscriptions interdisant des transactions sur des parcelles de terrain du genre : « Cette parcelle n'est pas à vendre », « Arrêt des travaux, l'affaire est au tribunal ». C'est l'illustration de la profusion des litiges portant sur la propriété des parcelles de terrain du fait du non-respect des lois et règlements en la matière.

Dans le souci d'informer les citoyens congolais sur les règles à suivre pour acheter et vendre, en toute légalité et sécurité, les parcelles de terrain issues du droit

foncier coutumier ou moderne, j'ai résolu d'écrire, en 2010, le tome premier du livre « Le droit des parcelles de terrain au Congo ». J'y avais annoncé, en raison de l'abondance de la matière et de la diversité des questions qu'elle suscite, leur examen en trois tomes. C'est ainsi qu'en 2012 pour continuer à respecter le rythme de parution de mes livres tous les deux ans depuis 2000. Le second tome était publié sur l'immatriculation des parcelles de terrain. Il s'agit, dans ce livre, d'inciter les acquéreurs de ces biens à les sécuriser par l'obtention du titre foncier qui garantit, incontestablement, leur propriété. La fidélité à la promesse faite au tome premier vient, donc, d'être matérialisée par la publication du présent tome 3 de mon ouvrage consacré au domaine foncier des personnes publiques, à la constitution et à la gestion de leurs biens ainsi qu'à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

LDB : De quoi parlez-vous exactement dans cet ouvrage ?

A.I : Dans ce livre sont examinées les questions qui intéressent les parcelles de terrain dont l'État, les collectivités décentralisées et les établissements publics sont propriétaires. Ces parcelles de terrain sont classées soit dans le domaine public ou privé de ces personnes publiques. J'indique et explique, s'agissant de la constitution du domaine foncier des personnes publiques, de quelle manière est composé leur domaine public (naturel et artificiel) et leur domaine privé qui comprend

des biens acquis suivant certaines modalités (prises de possession, mutations domaniales, classement et déclassement, dons et legs). La gestion du domaine foncier des personnes publiques s'opère, par conséquent, suivant que les parcelles de terrain concernées figurent dans le domaine public ou dans le domaine privé. Ainsi, les parcelles de terrain du domaine public sont gérées suivant le respect des principes de l'incessibilité et de l'insaisissabilité des biens du domaine public, d'une part, et de leur inaliénabilité et imprescriptibilité, d'autre part, qui évoquent leur intangibilité. Il ne peut être procédé à leur occupation par les particuliers que s'il y a affectation ou autorisation provisoire d'occuper. Les modalités de gestion des parcelles de terrain du domaine privé des personnes publiques procèdent de l'observation des règles relatives à leur attribution ou à leur cession, au bail ou à l'échange puis aux dons et legs.

Les personnes publiques acquièrent, aussi, des parcelles de terrain par la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique. Celle-ci est, aujourd'hui, une question d'actualité, source d'incompréhensions manifestes entre l'État, puissance expropriante, et les expropriés. Elle constitue même une menace à la paix sociale en raison des tensions que suscitent le respect de la procédure d'expropriation et la fixation du taux de l'indemnité d'expropriation. À la lumière de la loi qui édicte la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique, j'évoque des

cas concrets, constate des écarts et fais des suggestions tant en ce qui concerne la phase administrative de l'expropriation que s'agissant de la phase judiciaire de celle-ci pour qu'elle soit menée de manière à ne pas engendrer des discordes entre l'État et les personnes visées par l'expropriation. J'aborde, aussi, dans le même titre, la problématique de la compétence du juge en matière d'expropriation : juge judiciaire ou juge administratif ?

LDB : Quels sont les titres de vos livres publiés à ce jour ?

A.I : Mes livres publiés aux éditions l'Harmattan, à Paris, sont : « Le droit du licenciement au Congo » (2000), « Le recours pour excès de pouvoir au Congo » (2002), « Le droit du divorce au Congo » (2004), « Le droit des successions au Congo, tomes 1 et 2 » (2006), « Le droit du mariage au Congo » (2008), « Le droit des parcelles de terrain au Congo », tome 1 (2010), tome 2 (2012) et tome 3 (2014). Ces livres sont disponibles dans toutes les librairies de Brazzaville et de Pointe-Noire. Toute personne intéressée peut également, en vue de se les procurer, appeler directement au 05 562 08 68 ou au 06 665 16 03.

LDB : votre prochaine parution est prévue pour quand ?

A.I. Comme je le dis toujours, en réponse à cette question, la cadence de parution de mes livres est jusque-là respectée parce que je suis dans de bonnes dispositions de santé et d'inspiration. J'espère qu'en 2016 mon dixième livre paraîtra. Son titre est, d'ailleurs, déjà, dans mon esprit.

LDB : Vous exercez plusieurs fonctions président de la chambre administrative et constitutionnelle de la Cour suprême en 2000 ensuite en 2003 vice-président de la Cour constitutionnelle et depuis 2012, président de cette institution. Comment, gérez-vous votre temps

A.I : La question sur la gestion de mon temps est récurrente en ce sens qu'elle m'est souvent posée par les lecteurs et les journalistes à chaque parution d'un de mes livres. Vous savez, personne ne peut récolter les bons fruits d'une activité sans consentir des sacrifices inhérents. Je vous réponds, modestement, que je m'adonne simplement à ce qui me passionne sans ambitionner ce que ceux qui me parlent qualifient de prouesse. Peut-être voudrez-vous que je vous confie que j'ai été reçu, en 2002, à une émission culturelle de télé-Congo, pour la promotion de mon deuxième livre « Le recours pour excès de pouvoir au Congo ». Le journaliste constatant sa publication deux ans après le premier ouvrage, « Le droit du licenciement au Congo », a tiré la conséquence suivante : « Finalement tous les deux ans vous faites, donc, paraître un ouvrage ». Perplexe, je lui répondais, sans conviction, que tout dépendait de ma force physique et de mon inspiration pour que ce délai soit observé. À la sortie de l'émission, j'avais résolu de transformer son constat en un engagement avec moi-même, lequel est, heureusement, tenu jusqu'à présent.

Propos recueillis par Hermione Désirée Ngoma

LE FAIT DU JOUR

La guerre déclarée à Boko Haram

À quel moment les dirigeants africains ont-ils pris la mesure du danger que représente pour leurs États, l'activisme de la secte islamiste Boko Haram qui écume le Nigeria ? Est-ce après l'enlèvement, le 4 avril 2013, à Chibok, de 276 jeunes lycéennes par les hommes d'Abubacar Shekau ? Est-ce au regard de la multiplication des massacres et agressions qui s'étendent au Cameroun et au Niger voisins ? Est-ce bien avant tout cela, ou seulement après les attentats meurtriers de Paris contre Charlie Hebdo ?

Chercher des réponses à ces interrogations pourrait ressembler à engager une polémique inutile sur ce dossier sensible de Boko Haram qui appelle plutôt à la communion des efforts pour extirper le mal qui se répand. Il est vrai, cependant, que placée devant les mêmes réalités, la France avait mieux communiqué sur ce qui s'était produit sur son sol, les 7 et 9 janvier, en mobilisant l'opinion internationale sur les

méfaits de la nébuleuse terroriste. Ce qu'ont fait très peu le Nigeria, victime indiquée de Boko Haram, la communauté des États d'Afrique de l'Ouest dont relève le pays attaqué, mais pourtant aussi l'Union africaine (UA) jusqu'à une récente date.

Comme si les événements épouvantables de la capitale française avaient ouvert les yeux à tous, voilà enfin l'Organisation panafricaine s'engager à porter le débat sur la place publique du palais de l'UA à Addis-Abeba. À l'occasion du 24^e sommet tenu les 30 et 31 janvier dans la capitale éthiopienne, les chefs d'État africains ont longuement échangé sur les moyens à mettre en œuvre pour soutenir le Nigeria, le Cameroun et donc aussi le Niger dans la lutte contre la secte islamiste. Ils envisagent ainsi de mobiliser 7500 hommes dans l'objectif d'« une stratégie continentale pour contrer Boko Haram ». Tiendront-ils parole ?

Il paraît en effet, à la décharge de l'UA et certainement aussi des voisins du Nigeria, que ce pays avait lui-même longtemps rejeté les propositions « continentales » d'une éventuelle intervention des forces africaines dans la lutte contre les rebelles islamistes. Abuja mettait en avant sa souveraineté et redoutait qu'un tel déploiement n'en vienne à la lui écorner. En toile de fond, expliquait-on, sans donner plus de détails, la concurrence sourde de leadership qui l'opposait à l'Afrique du Sud.

Si une telle conception des choses relève de luttes d'influence presque normales que se livrent les États pour être mieux vus de l'extérieur, le péril en cours au Nigeria est suffisamment pesant pour ne pas faire taire ces querelles de prestige. Non seulement la secte Boko Haram sème la désolation sur son passage, mais elle contrôle aujourd'hui de vastes étendues du territoire de l'État de Borno, sa zone d'implan-

tation. En pensant en plus au martyre que subissent les populations civiles, on a envie de trancher en disant que devant la détresse qui s'empare de leur pays, les dirigeants nigériens ne devraient pas choisir de faire valoir le caprice.

Il reste pourtant à se demander, pour terminer sans conclure, comment les États africains s'y prendront-ils pour concrétiser l'engagement d'Addis-Abeba ? Eux qui, c'est peu dire, n'ont jamais pensé à leur défense commune qu'en implorant l'aide tutélaire des forces internationales à travers les Nations unies. Eux qui, souvent, rechignent à mettre la main au portefeuille pour honorer leurs « factures » souveraines au sein de l'Union africaine. Eux, enfin, qui ne prennent conscience du danger qui les menace que lorsque celui-ci est en passe de franchir le point de non-retour. Attendons de voir si cette donne a vraiment changé.

Gankama N'Siah

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Une nouvelle approche pour le PDARP

Le Projet de développement agricole et de réhabilitation de pistes rurales (PDARP) s'exécutera sur 18 mois de façon différente. Ceci, grâce au financement additionnel, plus de 5 milliards, négocié et obtenu auprès de la Banque mondiale (BM).

Les acteurs concernés (décideurs, partenaires d'exécution et bénéficiaires) se sont réunis le 6 février à Oyo, dans le département de la Cuvette autour de l'atelier consacré au lancement du financement additionnel. Le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, la représentante de la BM, Sylvie Dossou, arrivée au terme de son mandat, ont fait le déplacement.

L'atelier a permis de sensibiliser l'ensemble des participants aux procédures d'exécution et aux conditions d'éligibilité aux activités. Ce financement additionnel a été préparé en tirant les leçons du PDARP initial (2008-2010). Ainsi, avec la nouvelle philosophie, le projet sera exécuté sur une approche «pôle de croissance» avec 24 districts identifiés dont Brazzaville, Dolisie et Pointe Noire auxquels on a affecté des spéculations par-

ticulières. Par exemple : la banane à Mvouti, le manioc à Makoua, l'igname à Gamboma alors qu'à Brazzaville, Dolisie et Pointe Noire seront développées des projets de pisciculture. « Un financement additionnel dont l'objectif est de protéger les acquis du projet et de mettre en œuvre d'autres activités dans le cadre d'une nouvelle version. L'approche par pôle de croissance est une copie améliorée de la partie précédente du PDARP », a souligné Rigobert Maboundou.

Au sujet des réformes... Les chefs de secteur agricole et les directeurs départementaux de l'agriculture sont invités à aider le projet à mieux identifier les micro-projets pour éviter le saupoudrage. Par conséquent, le principe de la synergie entre les composantes et celui entre les politiques publiques et les administrations se suivent. « Sans les

chefs de secteurs agricoles, nous ne pouvons pas exécuter correctement le PDARP. Ils sont la clef de voûte dans notre activité. Désormais, ce sont les chefs de secteurs qui se chargeront de l'encadrement rapproché des producteurs, à la place des ONG », a déclaré le coordonnateur du PDARP, Isidore Ondoki.

Dans ces pôles de croissance, le projet devra mettre en œuvre la réhabilitation de 80 Kilomètres de pistes agricoles, l'entretien de 500 Kilomètres de pistes déjà réhabilitées ; la construction de deux nouvelles infrastructures de marché de proximité à Nkoua et Imvouba (Pool), l'extension de celles de Mosaka et de Madingou-gare.

Une stratégie nationale d'entretien des pistes Les participants ont été éduqués sur l'élaboration de la stratégie nationale de l'entretien des pistes, qui n'existait pas. Lors de la préparation

des financements additionnels un fait est ressorti s'agissant de cette composante. Le ministère de l'Agriculture le fait par besoin et nécessité pour ses paysans. Mais selon la loi, cette activité avait déjà été transférée aux conseils départementaux. Pourtant, rien n'est fait sur le terrain ni en termes d'assise institutionnelle ni en termes de transfert de fonds. Dans le cadre du financement additionnel, « nous voulons tester le schéma proposé dans cette stratégie », a expliqué M. Bâ, le chargé du projet à la BM. Il a rappelé certains défis à relever pour réussir ce projet : la mobilisation effective du personnel à tous les niveaux ; l'engagement des partenaires à jouer pleinement leur rôle ; la mise en place et la conduite d'un système de suivi évaluation efficace permettant de mesurer avec précision les indicateurs de résultat, la mise à disposition des informations qui permettront des mesures correctives à temps et de diffuser les résultats du projet auprès des parties prenantes et du

grand public. « C'est avec ces défis en tête que je voudrais rappeler que ce projet doit profiter aux populations rurales qui restent les plus pauvres, les plus défavorisées au Congo », a circonscrit Sylvie Dossou.

La part de l'État attendue

Sans être un producteur direct, l'État conservera son rôle de régulateur. Il favorise l'initiative privée de toute obédience (paysanne, néorurale, etc.). Le secteur agricole au Congo emploie environ 40% de la population mais ne contribue qu'à environ 6% au Produit intérieur brut. Il ne représente 1 à 2% des exportations.

Rappelons que le financement additionnel s'élève à 5,25 milliards Fcfa avec une contrepartie gouvernementale non encore disponible. Le lancement officiel sera suivi des ateliers techniques spécifiques auxquels seront conviés certains acteurs pour le suivi-évaluation et montage des microprojets.

Nancy France Loutoumba



Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des services rendus à l'Agence et de ses relations avec les fournisseurs à Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo, l'ASECNA lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'acquisition des biens et services, les travaux de génie civil et les VRD. Cette manifestation d'intérêt a pour but de sélectionner les prestataires/fournisseurs pour un agrément allant de mars 2015 à décembre 2017.

Domaines de prestations

1. Fournitures

1- Matériels d'électricité et électrotechniques (groupe électrogène, starter, fusibles, ampoule, réglettes, lampes,...)

2- Pièces automobiles (pièces auto diverses,...)

3- Matériels de climatisation et plomberie

4- Pneumatique

5- Batteries véhicules

6- Fournitures de bureaux et consommables informatiques

7- Tenue de travail (Costumes chemises chaussures, blouses chaussures de sécurité gilets fluorescent imperméables, tenues de sport etc...)

8- Divers consommables (produits d'entretien, boissons, eau minérale, savon, sucre etc...)

II. Prestations de services

9- Automobiles (carrosserie, tôlerie, soudure,

maintenance etc...) et groupes électrogènes 10- Transit et transport de matériels

11- Impression (carnet Plan de vol, imprimés dossiers Météo, strips, fiche de matériel, carnet de bord des véhicules, fiches de stock, FNE, carnet de mouvement, calendrier, carte de visite, confection de badge, etc...)

12- Formation et renforcement des capacités

III. Travaux

13- Bâtiments (électricité, plomberie, serrurerie, menuiserie etc...)

Lieux de dépôt des offres

Les intéressés sont priés d'adresser leur manifestation d'intérêt à l'attention de Monsieur le Représentant de l'ASECNA au Congo au plus tard le 06 MARS 2015 à 13h00, une enveloppe contenant deux (02) exemplaires (01 original et 01 copie cachetée) comme tel portant la mention : « APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'AGREMENT DES PRESTATAIRES A L'ASECNA - CONGO »

Les dossiers seront déposés sous plis fermés:

• A Brazzaville, au secrétariat du Représentant de l'ASECNA sis à l'aéroport international de Maya-Maya

• A Pointe-Noire au secrétariat du Commandant d'aérodrome ASECNA sis à l'aéroport international de A. A Neto

• A Ollombo au secrétariat du Commandant d'aérodrome

ASECNA sis à l'aéroport international Denis SASSOU-NGUËSSO

Composition de l'offre

Les offres seront constituées de :

Une lettre de manifestation d'intérêt mentionnant au plus trois (03) domaines clés compatibles adressée à l'attention de Monsieur le Représentant de l'ASECNA - Congo

L'information générale sur l'entreprise :

• Le/les signataires ou représentant de l'entreprise et/ou les extraits des statuts ou toute personne ayant pouvoir d'engager l'entreprise (habilitation de signature nominatif)

• Localisation de l'entreprise;

• Présentation générale de l'entreprise (organisation, moyens humains et matériels) pour les prestataires de service et des travaux

• Le domaine d'activité

• L'expérience de l'entreprise (contrat similaires, Bon de commande etc...); L'attestation d'affiliation CNSS

Le registre de commerce

Le titre de patente 2015

Le mémoire technique contenant :

• Méthode de réalisation des travaux

• Références de l'entreprise avec au moins trois attestations 1 certificats de bonne exécution des prestations réalisées dans les domaines sollicités au cours des trois (03) mois dernières années

• Plan d'Assurance Qualité

• Les clauses générales de vente ou toutes exigences de l'entreprise

• Les détails techniques des biens à livrer

Les bordereaux des prix indicatif des biens et ou services offerts à Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo. Une liste non exhaustive des pièces et des services à fournir est disponible au niveau de la Représentation.

Autres observations (délai de livraison, conditions de paiement,...)

NB: Toute candidature au-delà de deux domaines nécessitera une visite des lieux.

Critères d'évaluation

Les entreprises seront évaluées sur la base de :

Présentation et lisibilité de l'offre :5

Pièces administratives :20

Mémoire technique :20

Référence de l'entreprise :15

Capacité financière :30

Ancienneté de l'entreprise :5

Autres observations :5

Le Représentant de l'ASECNA Auprès de la République du Congo



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Plus l'État est corrompu et désorganisé, et plus le taux d'homicide est élevé. »

Maurice Cusson, Université de Montréal, écrivaine et chercheur en criminologie, TerrAfrica N°38 du 31 janvier 2015

« Là où la supervision et l'appui de l'État sont faibles et où son absence n'est pas compensée par une obligation locale forte de rendre compte, l'inefficacité et la mauvaise gestion qui ont caractérisé la gestion centrale peuvent se reproduire, sinon se multiplier, aux niveaux inférieurs. »

(Grauwe & Lugaz, 2007), cité par Mouhamadou Lamine BA, Docteur en Sciences de l'éducation, Formateur au Crfpe de Thiès (Sénégal), Le Soleil du 7-8 février 2015

« À un homme, on demande comment il bosse ; à une femme, on demande comment elle concilie sa privée et sa vie professionnelle. »

Keira knightley, actrice britannique, Jeune Afrique 2831 du 1er au 7 février 2015

« Aux États-Unis et dans les pays anglo-saxons le principe de laïcité n'existe pas, les présidents entrent en fonction en jurant sur la Bible. Pour la société américaine, très religieuse, on prend des précautions avec les dieux des lecteurs. »

Serge July, cofondateur de «Libération», auteur du «Dictionnaire amoureux du journalisme», Libération du 30 janvier 2015

« Quand je suis face au pire des choix, j'évite le choix du pire ! »

Nathalie Kosciusko-Morizet, vice-présidente de l'UMP (opposition française), Le Figaro du 7 février 2015 cité par RFI

SECTEUR AUTOMOBILE

Bentôt une formation en ingénierie pédagogique

Dans le souci de rendre plus performant les acteurs des métiers liés au secteur automobile, une formation sera initiée, sous peu, par l'Institut supérieur polytechnique université en partenariat avec le Groupe national de formation automobile (GNFA). L'objectif est d'aider les chefs d'entreprises à mieux cerner les nouvelles techniques de l'électronique automobile.

Cette volonté a été affichée par les organisateurs, le 6 février à Brazzaville, lors de leur premier contact avec les bénéficiaires. Au cours des échanges, les participants ont identifié les besoins et les difficultés que rencontrent les chefs d'entreprises, afin d'adapter le plan de formation aux réalités congolaises. Ce programme de formation répondra aux évolutions technologiques des marchés afin d'assurer l'adéquation formation-emploi et, de satisfaire à une demande de plus en plus sélective. La formation automobile au niveau élevé n'étant pas encore assurée au Congo, la GNFA, entreprise française installée dans 21 pays, se chargera de cette formation en ingénierie

pédagogique. Ainsi, cette entreprise apportera son expertise dans les domaines de la carrosserie, du montage automobile, de la mécanique auto, de la maintenance et autres. La réalité du marché congolais de l'automobile conduit également à la nécessité d'une modernisation des techniques commerciales de marketing des concessionnaires et autres distributeurs des marques automobiles, car selon le secrétaire général de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, Rémy Bobiba, le Congo figure au premier rang du taux d'importation des véhicules, dans la sous-région Afrique centrale.

« Nos villes se démarquent

visiblement par le nombre important de voitures de marque moyenne haut de gamme, du fait d'une hausse soutenue du pouvoir d'achat et d'une classe moyenne en développement. Cette croissance exponentielle du parc automobile de notre pays conduit inexorablement à une hausse de la demande en pièces de rechange, en maintenance, en réparation des voitures qui jonchent nos garages. Il s'agit là d'une opportunité d'emploi pour les jeunes congolais », a-t-il insisté. Dans sa mission d'assister et de conseiller les différents secteurs d'activités dans leur réussite, notamment en aidant les associations professionnelles et les corps de métiers à mieux s'organiser et profiter des opportunités de l'environnement, la Chambre de commerce de Brazzaville soutient ce projet de formation.

Josiane Mambou Loukoula

DOUANES

Des cadres se forment en gestion de risque

Le personnel visé par cette formation, ouverte depuis le 3 février à Brazzaville, relève de la direction des enquêtes. Il s'agit pour les cadres en formation de s'imprégner des applications Cotes et SIAR.

Organisé par la direction générale des Douanes et des droits indirects, en partenariat avec le groupe suisse international Cotecna, ce séminaire vise à former les douaniers aux applications développées par Cotecna, notamment le système d'analyse de la valeur Cotes et Système d'analyse de risque (SIAR).

Cette formation de quatre jours s'adresse particulièrement aux cadres de la direction des Enquêtes douanières et devra leur permettre une

meilleure compréhension des problématiques de mise en œuvre d'un système de contrôle douanier basé sur l'analyse systématique du risque. Elle devra aussi leur permettre d'avoir les atouts nécessaires pour l'utilisation du système d'analyse de la valeur Cotes de Cotecna.

L'atelier est scindé en deux. La première partie concerne l'application de base de données valeurs qui est déployée sur les ordinaires des douaniers. Ce qui permettrait aux douaniers

de pouvoir comparer et avoir la base de données des prix et des valeurs des produits qui sont importés depuis des années en République du Congo. Il s'agit pour le directeur général de Cotecna, Christophe Guyant, d'un outil informatique d'aide à la décision pour les agents douaniers.

La deuxième phase est, quant elle, axée sur l'analyse des risques qui est l'un des points très importants dans le cadre des réformes douanières. Cette formation aidera les douaniers à cibler les importations les plus à risque.

Parfait Wilfried Douniama



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration	3 jours	4 au 6 mars 2015	300 000 FCFA
La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	9 au 13 mars 2015	450 000 FCFA
Optimiser ses outils et techniques de recrutement	3 jours	11 au 13 mars 2015	300 000 FCFA
Les fondamentaux du marketing	4 jours	17 au 20 mars 2015	400 000 FCFA
Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	23 au 27 mars 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/MPT/2015/UCP/CAB :

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA MISE EN PLACE DU TABLEAU DE BORD INTERNET : MARCHÉ INTERNET AU CONGO

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un consultant individuel pour la mise en place du tableau de bord internet : marché Internet au Congo ».

1. Objectifs de la mission

La présente assistance technique vise, en tenant compte des importantes évolutions constatées, la révision et l'enrichissement de la nomenclature de suivi (Tableau de bord) du marché Internet en République du Congo.

Il s'agira notamment de :

- Identifier les indicateurs clés définissant les forces et les faiblesses du marché Internet et permettant de proposer des recommandations pour les opérateurs télécoms et les fournisseurs d'accès internet ;
- Élaborer un observatoire Internet tenant compte des indicateurs clairement définis comme : parc d'abonnés internet, taux de pénétration, parts de marché, croissance (trimestrielle et en pourcentage), débits offerts aux usagers, technologies utilisées ou accès (ADSL, fibre optique, Wimax, 3G, ...) et biens d'autres indicateurs en fonction des besoins ;
- Mettre en place des fiches de collecte de données en indiquant la procédure de collecte d'information et de mise à jour de ces informations ;
- Proposer des indicateurs permettant de rendre compte de l'évolution du trafic Internet en précisant les sources de technologies, de services et d'offres commerciales ;
- Proposer et mettre en place une application web sécurisée permettant aux personnes habilités (FAI/opérateur) de renseigner des données relatives à l'observatoire Internet, et ce régulièrement ;
- Prévoir un mécanisme permettant à l'ARPCE de s'assurer de la fiabilité des données incérées par les FAI/Opérateurs.

2. Profil du Consultant

Pour l'exécution correcte de la mission, les compétences minimales suivantes sont requises du Consultant individuel :

- être diplômé d'une école d'ingénieur en informatique, de commerce ou d'université et titulaire d'au moins un BAC+4 ;
- avoir une connaissance significative de la réglementation dans le secteur des télécoms ;
- avoir une expérience significative en économie et en régulation du secteur des télécommunications ;

- avoir une bonne connaissance des problématiques des régulateurs africains en matière du très haut débit ;
- avoir une expérience dans la conception, réalisation et déploiement des sites internet d'au moins cinq (5) ans ;
- avoir réalisé au moins 3 sites internet actifs sur la toile ;
- maîtriser les systèmes de gestion de base de données (MySQL, PostgreSQL, Access, SQL Server ...) et les langages de programmation orienté web ;
- avoir une maîtrise de la langue française et avoir un bon sens de la communication ;
- avoir une connaissance du secteur numérique du Congo.

3. Durée de la mission :

Au regard du contexte national et de l'urgence, le travail doit s'effectuer dans un délai de deux (02) mois à partir de la date de signature du contrat.

4. Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 février 2014 à 12H00 (heure locale).

Elles doivent être transmises avec la mention «<<recrutement d'un consultant individuel pour la mise en place du tableau de bord Internet : Marché Internet au Congo>>

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
Rue Locko Isaac, derrière l'ambassade des Etats-Unis
BP. 1420
Tél. (242) 06 835 00 51
E-mail: contatc@cabcongo.Org
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 09 février 2015

Le Coordonnateur

Luc MISSIDIMBAZI

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Hugues Ngouélondélé échange avec le Lions Clubs

L'audience du 4 février a permis au président international du Lions Clubs, Joe Preston, de proposer une aide humanitaire aux populations de Brazzaville et, partant, du Congo.

La lutte contre la rougeole, l'épidémie d'Ebola et l'aide substantielle ont été passés en revue avec à la clé, de gros investissements dans le secteur sanitaire. « Si nous sommes ici c'est pour mieux servir nos communautés. Nous espérons que les Lions qui viendront partout dans le monde pour la conférence du All Africa pourront apporter des initiatives qui vont servir davantage notre communauté et les aider à lutter contre la rougeole, Ebola et autres », a expliqué Joe Preston président international du Lions Clubs.

Le maire de la ville de Brazzaville a informé son hôte de ses initiatives sur la valorisation du potentiel créatif des malvoyants. « Trois familles et leurs enfants malvoyants m'ont rendu visite. Nous avons pris l'engagement d'aider ces enfants aveugles à arranger ainsi qu'à composer des chansons et au final à produire dans un studio d'enregistrement. Et, l'album musical produit qui sera en tournée dans les villes créatives du monde », a expliqué Hugues Ngouélondélé.



La séance de travail

Autre sujet sur la table : le réseau des villes créatives lancé par l'Unesco en octobre 2004 à la suite de la décision prise lors de la 170ème session de son Conseil exécutif. Il a pour but de défendre et de promouvoir la diversité culturelle et d'encourager la valorisation du potentiel créatif, social et économique des collectivités locales. Il est né de l'expérience de l'Alliance globale pour la diversité culturelle mise

en place en 2002 par l'Unesco. Le réseau compte aujourd'hui 41 villes membres réparties en sept catégories : littérature, cinéma, musique, artisanat et arts popu-

laire, design, arts numériques et gastronomie.

La ville de Brazzaville est admise au réseau des villes créatives de l'Unesco depuis 2013. Depuis lors, des initiatives et des sollicitations abondent de partout dès l'admission de la ville de Brazzaville au réseau des villes créatives de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Fortuné Ibara

SANTÉ PUBLIQUE

Brazzaville abrite le Congrès international sur la fertilité

Des spécialistes de la fécondité des couples de plusieurs pays se réuniront du 10 au 13 février 2015 à Brazzaville, pour réfléchir sur l'amélioration de la qualité globale de la prise en charge de l'infertilité en Afrique. Le congrès, le 5e du Groupe interafricain d'étude, de recherche et d'application sur la fertilité (Gieraf) se tiendra à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères.

Après les assises de Lomé (Togo) en 2009, qui avaient jeté les bases de la création du Gieraf, Douala (Cameroun) en 2010, Cotonou (Bénin) en 2011, Dakar (Sénégal) en 2013, Brazzaville, la capitale congolaise, se fait l'honneur d'abriter le cinquième congrès de cette association internationale. En effet, les spécialistes se pencheront sur, « l'infertilité masculine en Afrique » comme thème principale, mais plusieurs conférences auront lieu sur des sujets connexes à l'instar, « des échecs de la fécondation in vitro, à la qualité en AMP, aux fibromes utérins et à l'infertilité »...

« C'est l'occasion de faire un point sur les avancées scientifiques et d'envisager les nouveaux axes de recherche dans ce domaine », souligne le Dr Davy Kombo, gynécologue-obstétricien à Pointe-Noire et chef de l'antenne Congo du Gieraf.

Plusieurs médecins spécialistes africains et d'ailleurs sont attendus au congrès de Brazzaville. Des assises qui seront ponctuées de nombreux ateliers et tables rondes. D'autres thèmes comme « Echographie et infertilité », « biologie du sperme » seront traités à côté des débats aussi importants comme celui intitulé « Explorations de l'Homme infertile ». Question importante, le congrès interviendra aussi sur le « rôle de la Sage-femme, de l'infirmier et du tradi-praticien dans les traitements de l'infertilité ».

À noter qu'environ 15 à 20% des couples en désir d'enfants sont confrontés à l'infertilité en Afrique, en témoigne le taux des consultations dans les hôpitaux. En vérité, l'infertilité fait partie des principaux problèmes de santé publique. Un phénomène qui selon les médecins s'explique par le fait que la plupart des couples affectés consultent le médecin très tard, après avoir été sans succès chez les tradi-praticiens, guérisseurs, églises et bien d'autres lieux où l'on espère à un miracle.

C'est parce que la médecine de la reproduction semble ne pas être bien perçue que le Gieraf en a fait son champ de bataille. Brazzaville marquera ainsi une nouvelle étape du Congrès international, dont le comité d'organisation est composé du Pr Samir Hamamah de Montpellier en France, président ; du Dr Ernestine Gwet-Bell du Cameroun, présidente du comité d'organisation internationale ; du Pr Léon Hervé Iloki du Congo, président du comité d'organisation locale et du Pr Magueye Sergine du Sénégal, présidente du comité scientifique.

Quentin Loubou



CONDOLÉANCES



Les membres de l'association "les amis de Christel Denis Sassou Nguesso" pour l'émergence du hand-ball et l'association sportive Brazzavilloise ont appris avec beaucoup d'émotions la disparition tragique de monsieur Joseph Founda, le dimanche 02 février 2015 à Brazzaville. A cet effet, au nom de notre président d'honneur l'honorable Denis Christel Sassou Nguesso, du président actif de l'ASB hand-ball monsieur Elie Chelala, membres des deux associations adhérons à l'ensemble des travailleurs de l'ACS, à la famille biologique du disparues condoléances les plus attristées.

REMERCIEMENTS

Thimothé Labimebou, agent télé Congo ;
Les familles Opah et Ngassongo ;

Les enfants Nganguia,
Remercient connaissances, et ami(es) et parents qui les ont assistés lors des obsèques, le 22 janvier 2015, de leur fille, sœur et mère :
Philomène Ngassongo (assistante sanitaire et major au service de la chirurgie digestive au CHU de Brazzaville) décédée le 12 janvier 2015 au CHU de Brazzaville. Ils remercient particulièrement :

-La direction générale du CHU
-La mutuelle femme avertie ;
-La mutuelle cercle des amis solidaires
-La communauté religieuse Saint-Michel de la paroisse Saint Grignon Montfort
Dieu a donné, Dieu a repris ; que l'âme de notre bien aimée maman Philo repose en paix.



CHALLENGE ENTREPRENEURIAL DU RICE

Que sont devenus les lauréats, un an après ?

Les Dépêches de Brazzaville avaient réalisé des portraits des différents vainqueurs du « Challenge entrepreneurial du bassin du Congo » organisé par le Réseau international des Congolais de l'extérieur (RICE), du 21 au 23 novembre 2013, à Brazzaville. Alors que 2015 sera « l'année de la création et du développement des Entreprises » au Congo, le journal a décidé de retourner voir les lauréats du Challenge afin de s'enquérir du développement de leur entreprise.

La capitale congolaise avait accueilli du 21 au 23 novembre 2013, les sélections du 1^{er} « Challenge entrepreneurial du bassin du Congo » ainsi qu'un colloque de trois jours consacré à l'entrepreneuriat organisé par le Réseau international des Congolais de l'extérieur (RICE). Une manifestation ouverte aux entrepreneurs du Congo, de la RDC et du Gabon, destinée à encourager l'entrepreneuriat local et à inviter les talents de la sous-région, mais aussi de la diaspora, à investir dans les filières porteuses de croissance et d'emplois au Congo. À l'issue du processus de sélection, quatre porteurs de projets de création ou de développement d'entreprise avaient été récompensés : Destiny Loukakou, chercheur en génie électrique et informatique industrielle, et ses trois amis ingénieurs avec leur projet de motorisation électrique des pousse-pousse, Sandy Mbaya Mayetela et son entreprise d'installation de stations d'eau potable alimentées par l'énergie solaire dans les quartiers populaires des grandes villes ; l'ingénieur agronome Parfait-Anicet Kissita et son activité de transformation des fruits et légumes locaux et Jean-Christian Diakanou-Matongo, producteur de miel.

Les quatre gagnants constituent un panel varié, représentatif de l'entrepreneuriat congolais. Il s'agit ici des jeunes issus de la diaspora qui montent une start-up, un entrepreneur local déjà bien installé et deux candidats opérant dans l'informel qui avaient besoin de passer dans le secteur formel pour plus de développement. Chaque lauréat avait remporté une prime pouvant aller jusqu'à 50 000 euros (32.500.000 FCFA) en fonction de la taille des projets et de l'avancement de leur réalisation sans compter un accompagnement personnalisé qu'on leur avait garanti.

Edwige-Laure Mombouli : «Faites confiance au

savoir-faire local»

Soutenus par les ministères des Grands Travaux et des PME et de l'artisanat, les Chambre de commerce de Brazzaville et de Pointe-Noire ainsi que le groupe SNPC, le 1^{er} « Challenge entrepreneurial du bassin du Congo » est un pari réussi pour les organisateurs du RICE et les lauréats.

« Le secteur privé suscite de l'engouement et c'est une bonne chose car l'État ne peut pas tout faire. Les Congolais sont en attente de ce genre d'initiatives, ils sont disposés à révéler leurs talents. Il y a une « congolaise touch » qui ne demande qu'à être mise en avant », analyse Edwige-Laure Mombouli, présidente du RICE. « Il existe des business très viables dans l'informel, tout à fait rentables, mais qui sont limités dans leur potentiel de croissance parce qu'il n'ont pas de comptabilité ou de statuts qui leur permettent d'aller voir une banque », renchérit Frédéric Nzé, longtemps conseil en évaluation et gestion des risques financiers et directeur d'une société spécialisée dans le crédit à la consommation. Il regrette cependant le manque d'investissements du secteur privé congolais car « le monde académique et les administrations ont répondu présents, mais afin de créer un vrai moteur pour le secteur des entreprises au Congo, nous aurions aimé avoir plus d'intervenants du privé ».

Conseillère à la présidence chargée des Congolais de l'extérieur, Édith Itoua a été une des bonnes fées qui se sont penchées sur le Challenge entrepreneurial du RICE. « Il y a des choses qui se font au pays et qui se font bien. Mais les petites structures, même innovantes, n'apportent pas grand-chose à l'économie du pays si elles demeurent dans l'informel. Les Congolais de l'extérieur, on l'a vu d'ailleurs avec le Challenge, sont très importants pour jeter des passerelles entre la manière dont se fait l'entrepreneuriat ailleurs et chez nous »,

réagit la conseillère Itoua. Et d'ajouter : « Ils peuvent venir apporter un plus grâce à leur vision différente. À mon sens, ils osent plus, prennent plus de risques, et ont cette culture de formaliser les entreprises et de ne pas fonctionner dans l'informel »

Ambroise Loemba, trésorier du RICE, avait dans un premier temps des appréhensions sur la quantité de talents d'entrepreneurs disponibles au Congo. « Nous avons peur d'avoir trop peu de candidats congolais, ce qui nous a d'ailleurs conduit à élargir le challenge à la sous région. Mais à notre grande surprise les Congolais ont envie d'entreprendre et ont vraiment du talent, de l'imagination. Il leur manque simplement un peu d'organisation et de la méthode », explique-t-il.

Pour Frédéric Nze, qui a participé à la sélection des candidats, les Business plans les meilleurs étaient ceux des Congolais du Congo et non ceux de la diaspora. « Il manque peut-être une culture d'entreprise même au sein de la diaspora », observe-t-il car « certains candidats pensent qu'une idée seule, par exemple implanter une enseigne qui marche bien en Europe au Congo, est un business. D'autres participants ont réalisé des documents qui étaient à la limite de la demande d'aide ou de sponsoring. Les business sociaux ne sont pas une mauvaise chose en soi mais ce sont des activités qui ne sont pas pérennes faute de perspectives de profits. »

Le climat des affaires, une dure réalité au Congo

Le Challenge a été une occasion d'avoir une meilleure appréhension des « réalités » du pays pour les « enfants prodiges » du RICE de retour au pays. « Le résultat est positif : les Congolais de la diaspora ont pu se rendre compte que ce n'est pas facile de réaliser des choses au pays. Des choses qui peuvent paraître simples à réaliser, vu de l'occident, comme faire une demande de virement

ou la création d'une entreprise, constituent au Congo une procédure administrative compliquée. C'est un apprentissage de la patience, les choses se font mais à leur rythme. Il y a différentes notions du temps », observe, philosophe, Edwige-Laure Mombouli.

Autre confrontation avec les réalités de terrain, l'accompagnement de la Banque mondiale via ses programmes PADE et FACP, visant à favoriser la diversification du secteur privé. Pourtant bien engagés et publiquement annoncés, ces partenariats du RICE et de la direction de la promotion du secteur privé, destinés à renforcer le challenge entrepreneurial et appuyer les lauréats n'ont malheureusement jamais abouti. « Leurs procédures extrêmement bureaucratiques et lourdes rendent plus que complexe l'aboutissement des projets. Si malgré notre expérience nous avons été rebutés par la lenteur et la complexité de leurs mécanismes, je n'imagine pas comment les jeunes entrepreneurs locaux peuvent effectivement passer par eux ! », s'étonnent les membres du RICE.

Ambroise Loemba, qui a accompagné les lauréats dans la concrétisation de leurs projets, vit à travers eux les nombreux obstacles qui peuvent freiner les énergies entrepreneuriales au Congo. « Les lauréats ont rencontré de nombreux problèmes dans les démarches administratives que ce soit l'immatriculation de société, ou les déclarations fiscales, car le cadre législatif est bon mais pas appliqué. De même ils ont eu du mal à concevoir de bons business plans car il est très difficile d'avoir accès aux données statistiques nécessaires pour réaliser des études de marché », explique-t-il. Ce manque d'accès à l'information est d'ailleurs un aspect du climat des affaires souvent négligé pour Muriel Malu-Malu Devey, organisatrice du volet Colloque du Challenge entrepreneurial. « Dans le domaine économique, l'information de service public indiquant aux Congolais dans quels secteurs il est possible d'investir, notamment pour tout ce qui relève de la sous-trai-

tance, est très insuffisante. Il faudrait que l'administration mette à disposition des investisseurs des données sur le tissu entrepreneurial local, les perspectives économiques nationales, les grandes lignes du Plan national de développement... Les études de marché et de faisabilité réalisées par les autorités publiques sont souvent proposées aux investisseurs étrangers mais rarement aux entrepreneurs locaux », commente Muriel Malu-Malu Devey.

Pour Frédéric Nze, le manque d'offre comptable et bancaire sont deux autres outils qui manquent également aux dirigeants de PME. « Les lauréats ont du mal à s'outiller sur la partie comptable. L'offre de qualité sur place se limite aux grandes entreprises mais ce sont des prestataires très chers... Le secteur bancaire également est encore très peu engagé dans le crédit vers l'économie congolaise », analyse ce membre du RICE. Pour Edith Itoua, la question du financement déterminera d'ailleurs le succès de l'année de l'entreprise au Congo. « 2015 sera véritablement l'année de l'entrepreneuriat s'il y a des avancées notables sur le volet de l'accès au financement. » Selon la patronne du Département des Congolais de l'étranger, « Les Congolais de la diaspora, tout comme ceux du pays, ont des idées et des projets mais sont souvent bloqués pour démarrer leur affaire faute de crédits. Les pistes dégagées par le ministère en charge des PME et de l'Artisanat, devraient être effectives en 2015. »

De belles réussites pour les candidats

« Les subventions dédiées au paiement des dotations ont été libérées plus tardivement que prévu. De ce fait, les primes n'ont été versées aux gagnants qu'en août 2014. Les sommes sont versées par tranche, en fonction de l'avancement du projet, par le trésorier de l'association, sur factures et devis selon un échéancier afin de veiller à la bonne gestion des différents projets », explique Edwige-Laure Mombouli. Malgré le retard consécutif dans la mise en œuvre de leurs projets, l'expérience demeure positive pour les

CHALLENGE ENTREPRENEURIAL DU RICE

Que sont devenus les lauréats...

vainqueurs du challenge. « Les retours sont très positifs pour les candidats de Pointe-Noire qui font la transition vers le secteur formel. Ils se développent, ils gagnent des marchés, leur comptabilité se rationalise, leurs compte-rendu sont de plus en plus cadrés », défend Ambroise Loemba.

La plus grande réussite de l'équipe du RICE est Parfait Kissita. « De mon point de vue, il est le lauréat qui a le mieux saisi l'opportunité que représentait le Challenge entrepreneurial. Il a formalisé son entreprise, recruté un nouvel actionnaire, investi dans une nouvelle usine et des machines à outils, changé son outil commercial et publicitaire vers

l'Angola et augmenté son chiffre d'affaires de plus de 100% depuis l'an dernier. Il a vraiment une attitude d'entrepreneur au sens où il a utilisé tout ce qui lui a été donné sous forme de prime pour augmenter son outil de travail », s'enthousiasme Frédéric Nze.

À l'autre extrémité, certains lauréats ont plus de mal dans leur apprentissage « à comprendre les réalités commerciales » ou bien « mélangent la formalisation avec les signes extérieurs montrant socialement le statut de patron ». Or, pour Frédéric Nze : « Toute somme qui rentre dans l'entreprise doit créer de la valeur. Embaucher du personnel non productif, avoir des engins coûteux

sous utilisés ou des beaux bureaux est valorisant mais ce sont des poids morts dans le développement d'une entreprise. » Tout une initiation à la culture d'entreprise avec l'idée que les lauréats d'aujourd'hui puissent devenir à leur tour les mentors des futurs gagnants du Challenge entrepreneurial.

Pourquoi pas une prochaine édition du Challenge entrepreneurial ?

Autre pari réussi pour les membres du RICE, faire travailler ensemble de façon harmonieuse, Congolais de la diaspora et Congolais de l'intérieur. Dieu-Merci Mulopo, coordonnateur de l'agence C&R leader produc-

tion consulting, prestataire local du Challenge a gardé un souvenir positif de la venue des équipes du RICE. « Ils ne se sont pas comportés comme les autres qui souvent viennent s'imposer et nient les talents congolais. Il existe au Congo la capacité et les compétences propres à rendre un travail de qualité dans les délais impartis de même qu'en Europe. Les Congolais de la diaspora sont souvent polis mais trop pressés. Ils doivent s'adapter à l'environnement », témoigne-t-il.

Daach Kimpouni, étudiant congolais, recruté sur place pour aider à l'organisation du Forum, garde un souvenir positif du challenge. « Cette expérience m'a permis d'ap-

prendre beaucoup de choses concernant l'organisation. Les étudiants congolais ont également beaucoup apprécié le fait que nous ayons pu déjeuner avec les officiels alors que d'ordinaire on nous laisse à l'écart. Ils me demandent d'ailleurs sans cesse quand aura lieu la prochaine édition. Le Challenge a permis aux jeunes congolais d'être éduqués dans le sens de l'esprit de créativité et de l'entrepreneuriat. »

Alors pourquoi pas une prochaine édition du Challenge entrepreneurial ? « Il y a suffisamment de choses dans le premier challenge pour en faire quelque chose de récurrent », conclut Frédéric Nze.

Rose-Marie Bouboutou

Parfait-Anicet Kissita, dirigeant de Cuba Libre

Il a réussi le passage de l'informel au formel dans le secteur de la transformation des fruits et légumes locaux en jus de fruits, confitures, légumes marinés et épices moulues.

Les Dépêches de Brazzaville : Où en êtes vous avec votre projet ?

Parfait-Anicet Kissita : Il nous manquait des équipements, notamment des cuves pour pouvoir transformer tous types de fruits et légumes, un local répondant aux normes d'hygiène et un fond de roulement afin de travailler de façon continue. Aujourd'hui, c'est chose faite ! Nous pouvons envisager de passer au stade semi-industriel. Notre chiffre d'affaires a augmenté de 50% mais nous voudrions atteindre les 100% en produisant 200 casiers supplémentaires.

Qu'est-ce que vous avez retiré du Challenge ? Cette initiative nous a « sortis de la boue ».

Au Congo, on a l'image que l'entrepreneuriat est une activité réservée aux « Blancs ». Je me battais depuis de nombreuses années mais aujourd'hui mon entreprise se développe.

Est-ce que cela a changé votre image de l'entrepreneuriat au Congo ?

Je suis devenu comme une star. Cela me motive à prouver que le Challenge avait sa raison d'être.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres porteurs de projets ?

C'est le secteur privé qui fait la richesse d'un pays. Il faut enlever de la tête le système socialiste qui prévalait avant 1992 dans lequel l'État prenait tout en charge. Il revient à chacun de prendre courage pour que ses rêves se réalisent et que le chômage puisse diminuer.

Jean-Christian Diakanou-Matongo, dirigeant d'Apis Congo

Il a fait le passage de l'informel au formel dans la production de miel. Où en êtes vous avec votre projet ?

J'ai reçu le Prix du meilleur produit issu de l'économie informelle. La première tranche de la dotation m'a permis d'obtenir tous les papiers officiels nécessaires pour formaliser mon activité. J'ai pu acquérir une soixantaine de ruches. Ce qui s'est traduit par une hausse de la capacité de production. Nous attendons de percevoir la seconde tranche pour faire la logistique : améliorer les conditions d'hygiène de production, commander les emballages, aménager la miellerie pour avoir un miel de qualité.

Qu'est-ce que vous avez retiré du Challenge ?

Beaucoup de choses ! Les contacts avec des Congolais de la diaspora qui ont réussi à créer des entreprises à l'étranger : échanger au téléphone ou par mail avec eux m'a permis de pouvoir me revêtir du costume de l'entrepreneur qui a la maîtrise de toute la chaîne de production. Le challenge a révélé au grand jour que le Congo a des gens compétents, porteurs de projets qui peuvent être réalisés avec succès. Avant le challenge, cela faisait 15 ans que je cherchais des financements ! Grâce au Challenge, j'ai pu être connu et par exemple participer à la semaine agricole avec la Chambre de commerce Pointe-Noire.

Est-ce que cela a changé votre image de l'entrepreneuriat au Congo ?

Je ne me représentais pas ce que voulait dire notre mauvais classement au Doing business et la notion d'environnement des affaires. Aujourd'hui je le vis : quand une banque prend un mois pour exécuter un virement, on ne peut pas entreprendre avec ce genre de problèmes ! Il y a de nombreux aspects à prendre en ligne de compte lorsque l'on passe dans le secteur formel : la qualité du produit pour assurer sa compétitivité, les questions d'hygiène, de santé, de sécurité, d'environnement... Il n'y a pas de contrôles quand on vend sur un marché populaire. De même, l'on n'est pas soumis à l'impôt, il n'y a pas de réglementation... le passage au formel soulève des problèmes que l'on n'avait pas au départ.

Quels conseils donneriez-vous à d'autres porteurs de projets ?

Grâce à l'expérience que j'ai vécue à travers le Challenge, je me suis rendu compte qu'il y a de nombreuses personnes qui ont de très bons projets au Congo. Mais pour leur concrétisation, il faut faire des efforts au quotidien. Dans mon cas, je dois préparer les documents nécessaires pour convaincre le RICE que l'argent va être utilisé dans l'avancement de l'entreprise. Je suis issu d'une famille d'enseignants et je sais ce qu'est la rigueur, mais c'est vraiment très dur !

Chris Mabiala, jeune ingénieur de la diaspora, co-créateur de la start-up de motorisation électrique de pousse-pousse, «Pousselec»

À quel niveau se trouve votre projet ?

Nous venons de finaliser l'étape de prototype après avoir réalisé tous les tests en condition de production à Brazzaville : tests à charge, à vide, de freinage, de guidage. Aujourd'hui nous sommes à la recherche d'un investisseur qui puisse nous permettre d'industrialiser ce produit afin de le fabriquer en série. Cela nous permettrait de pouvoir créer des emplois.

Qu'est-ce que vous avez retiré du Challenge ?

C'est une bonne aventure et je suggérerai d'organiser souvent ce genre d'initiative. Nous avons appris à réaliser nos rêves. Mais j'aurais préféré que l'intégralité des fonds de la dotation soit gérée directement par l'équipe afin de gagner en flexibilité.

Est-ce que cela a changé votre image de l'entrepreneuriat au Congo ?

En tant qu'ingénieur notre métier est d'avoir des idées. Mais nous n'imaginions pas tout ce que l'on peut avoir comme soucis dans la gestion d'une entreprise. La simple ouverture d'un compte bancaire par exemple nous a pris quatre mois, d'août à décembre, alors même que nous avions à nos côtés dans nos démarches un notaire !

Quels conseils donneriez-vous à d'autres porteurs de projets ?

Il est indispensable d'avoir un bon réseau au niveau local pour entreprendre et savoir où passer pour débloquer des situations. Il faut être disponible à 100% et présent sur le terrain car gérer un projet de loin n'est pas évident, surtout lorsqu'il faut concilier avec une occupation professionnelle à l'étranger en parallèle. Avec le décalage dans le versement des dotations tous les porteurs de projet ont désormais un emploi salarié et il nous faudrait un gérant sur place au Congo, une personne de confiance qui puisse nous représenter totalement.

Sandy Mbaya Mayetela, entrepreneur, directeur d'Africa Solaire

Où en êtes vous de votre projet ?

Nous allons lancer les travaux du local que nous avons choisi à Ba-congo afin d'accueillir l'unité de production ainsi que les premières commandes d'équipements.

Qu'est-ce que vous avez retiré du Challenge ?

Que des gens apprécient le projet et le financement, nous a rassuré sur la valeur de ce que nous entreprenons, cela donne envie d'aller de l'avant ! En Afrique il n'y a pas de catalyseur pour concrétiser un projet alors qu'il existe beaucoup de potentiel humain. Le Challenge RICE permet de donner la possibilité aux jeunes de croire en leurs rêves. Ce qui est vraiment génial avec le Challenge RICE, c'est que nous bénéficions d'un accompagnement à la concrétisation de notre projet. On nous donne une méthodologie, un cadre de travail.

Est-ce que cela a changé votre image de l'entrepreneuriat au Congo ?

Être entrepreneur au Congo, c'est un peu abstrait car tout le monde est plus ou moins entrepreneur. Mais remporter le challenge, fait de nous des entrepreneurs au vrai sens du terme, cela a été un plus.

JEUNES, HOMMES, FEMMES
Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Brazzaville : contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso à Mpila centre-ville
Téléphone : 05 532 01 09

Pointe-Noire : avenue Germain Bikoumat, immeuble les Palmiers
(À côté de la radio Pointe-Noire) centre-ville

Téléphone : 06 649 89 04 – 06 963 31 34 – 04 473 39 85

AFRIQUE CENTRALE

Les services de renseignements et de sécurité préoccupés par la menace de Boko Haram

Les directeurs généraux et les chefs de services de renseignements et de sécurité sont réunis à Brazzaville. Au menu : l'évaluation de la situation sécuritaire dans la sous-région Afrique centrale, notamment les menaces de la secte terroriste Boko Haram.

Il s'agit de la deuxième réunion du Comité des services de renseignements et de sécurité africains (CISSA), région Afrique centrale. C'est le conseiller spécial du président de la République, secrétaire général du Conseil national de sécurité, Jean Dominique Okemba, qui a ouvert les travaux le 6 janvier.

Selon le président du bureau CISSA, région Afrique centrale, le général Philippe Obara, cette deuxième réunion se tient dans un contexte différent par rapport à la première rencontre organisée à Libreville au Gabon. Le directeur général de la Surveillance du territoire (DGST) a rappelé que le contexte a évolué avec la crise centrafricaine qui s'achemine vers une sortie et les forces armées de la République démocratique du Congo (RDC) qui ont désormais la maîtrise de

la situation à l'Est du pays.

« Mais le tableau le plus sombre reste celui de la secte islamo-terroriste Boko Haram qui est désormais plus fortement une grande préoccupation sous régionale en ce qu'elle guerroye dans le nord de la République du Cameroun, menace la République du Tchad. Boko Haram est ainsi aux portes des autres pays de la sous-région. Notre devoir est de la combattre afin qu'elle n'aie de replis nulle part », a martelé le général Philippe Obara.

«La naïveté des intellectuels africains» mise à l'index

Il a également déploré le fait que les donneurs de leçons de la communauté internationale ne se sont jamais remis de la cession des pays africains à la souveraineté internationale. Ils tiennent

toujours, d'après lui, à infantiliser les Africains et leurs dirigeants au nom de leur puissance monétaire et économique. « Les ingérences manifestes de ces puissances sont à ne point douter déstabilisatrices de la région Afrique centrale avec malheureusement la naïveté des intellectuels africains en mal de pouvoir et d'audience », a-t-il regretté.

Le président du CISSA région Afrique centrale a, par ailleurs, rappelé que les travaux de la deuxième réunion tiennent compte des attentes du secrétariat exécutif de cette institution et de la commission de l'Union africaine. En effet, la production à temps du renseignement est, a-t-il précisé, une très grande attente car elle permet à tous de travailler et surtout de contribuer à la prévention des conflits et à leur résolution.

Les participants aux assises de Brazzaville vont aussi mener des réflexions sur les modalités d'acquiescement aux obligations statutaires, notamment l'épineux problème de paiement des contributions statutaires par les pays membres. Le secrétaire exé-

cutif du CISSA, Semayat Shimelis Wolde, qui a rappelé le rôle et les missions de cette institution, a ensuite félicité les pays membres de la région Afrique centrale qui respectent leur obligation statutaire. Pour lui, le CISSA est une organisation importante dans les questions de sécurité et de renseignements dans le continent. Présidant la cérémonie au nom du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation empêché, le secrétaire général du Conseil national de sécurité a reconnu que le CISSA a grandi, non seulement en nombre d'adhérents mais surtout par sa maturité tel qu'en témoignent son fonctionnement régulier et sa notable contribution dans la prévention et la résolution des conflits dans le continent. Jean Dominique Okemba a aussi rappelé que cette réunion se tenait dans le contexte d'un monde en perpétuelle mutation, où les acquis d'hier sont constamment remis en cause par des multiples contingences. Ceci devrait favoriser l'amélioration des capacités contributives de cette organisation dans la prise en charge des crises qui minent la région Afrique centrale et qui

revêtent des formes les plus variées.

La nécessité de «sanctuariser» la paix

« D'où la nécessité d'ériger une digue aux menaces répertoriées afin de garantir à nos pays la sécurité commune, indispensable à la stabilité des États et à la promotion du développement tant souhaité. Il n'y a pas de souveraineté sans maîtrise des paramètres sécuritaires. Aussi, je vous exhorte à bâtir des stratégies visant à enrayer les fléaux et les menaces qui minent notre sous-région pour la sanctuarisation de la paix, la quiétude des peuples de notre espace sous régional », a invité le conseiller spécial du président de la République.

Rappelons que cette rencontre regroupe des responsables des services de renseignements et de sécurité venus, entre autres, du Cameroun, Gabon, RDC, Burundi, de la Guinée Équatoriale, du Tchad, de la Centrafrique, de Sao Tomé- et- Príncipe et du Congo pays hôte.

Parfait Wilfried Douniama

DISTINCTION

La procureure Fatou Bensouda reçoit le prix de la paix de l'ONU

La Gambienne a été distinguée le 5 février 2015, à Barcelone, par les Nations unies en raison de « ses efforts pour la justice et les droits humains ». L'Association des Nations unies en Espagne a décerné le « prix de la paix » de l'ONU à la procureure de la Cour pénale internationale, Fatou Bensouda, saluant son engagement en matière de la promotion de la justice et des droits humains. Fatou Bensouda, ancienne ministre gambienne de la Justice et procureure générale de la Gambie, est devenue la première Africaine, à la tête de la CPI en 2012. Elle a succédé à l'Argentin Luis Moreno Ocampo. La Gambienne de la CPI assure une fonction qui est mal perçue sur le continent africain car de nombreux dirigeants africains voient la CPI comme un instrument occidental destiné à punir les dirigeants africains.

En mai 2014, L'Union africaine avait accusé la CPI de se livrer à « une sorte de chasse » aux Africains. Puisque depuis sa création, la CPI a inculpé une trentaine de personnes dont quatre anciens chefs d'État, tous des Africains, pour des crimes survenus dans huit pays d'Afrique.

Fiacre Kombo (Stagiaire)



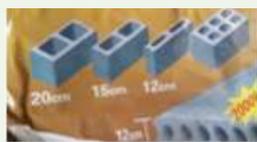
CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO.; LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage, de ciment et de gravier.

Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :



Briques de 12# :480 CFA
 Briques de 15# :530 CFA
 Briques de 20# :650 CFA
 Sable 20m³ :180.000 CFA
 Gravier 20m³ :650.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinsana sur la route nationale N° 1 (arrêt de bus Kinsana avant la rivière Ioua).

Contacts : (+242) 06 6907119 / 06 9855060

06 9198888 / 06 6551111



Intérim
 Recrutement
 Placement de personnel

Vous souhaitez recruter ?

Vous recherchez du personnel qualifié ?

Nous avons la solution à vos besoins.

Faites appel au Cabinet NOBA pour des conseils RH, du placement de personnel et l'intérim.

Contact : 06-873-20-30 / 04-030-88-73

www.societenoba.com

contact@societenoba.com

MÉDIAS ET COMMUNICATION

Le Tchad dévoile ses ambitions panafricaines

Dans quelques mois, N'Djamena, la capitale tchadienne, deviendra-t-elle le point de mire de l'activité médiatique en Afrique ? La question mérite en effet d'être posée au regard de l'ambition que nourrit le Tchad, à travers son projet de création d'un Centre africain des technologies de l'information (CATI). Les travaux de construction du siège de l'institution avaient été lancés au mois de septembre dernier par le président Idriss Deby Itno.

D'après le ministre tchadien de la Communication, Hassan Sylla Boukari, qui s'exprimait le 2 février lors d'une communication à N'Djamena devant les journalistes venus participer au forum africain des éditeurs, ce projet vise à doter l'Afrique, d'une radio et d'une télévision panafricaines répondant à la volonté d'indépendance du continent dans le domaine du traitement et de la diffusion de l'information.

Le constat fait par tout le monde, soulignait le ministre tchadien, est que bien souvent les puissants médias internationaux sont très sélectifs lorsqu'ils traitent l'actualité africaine. Il a cité en passant l'exemple du conflit au nord du Mali où, d'après lui, les informations venues du front tenu par les troupes



Le présidium

tchadiennes en butte aux islamistes n'étaient pas toujours exploitées comme il se doit sur les chaînes d'information étrangères. Il a notamment rappelé l'annonce en « demi-teinte » par les médias occidentaux de la mort d'un des chefs des islamistes d'Al Qaida, Abou Zeid, tombé sous les balles du contingent tchadien. Lorsqu'il sera

opérationnel, le CATI qui aspire corriger de tels déséquilibres promet de faire appel aux compétences essentiellement continentales (quelque 4000 agents) avec des équipes installées dans différents pays. « Comme les Arabes qui ont réussi le pari avec Al Jazeera, les Africains peuvent aussi compter sur la Radio et télévision pa-

nafricaine », renchérisait le ministre Sylla.

60 milliards FCFA pour une presse africaine libre et moderne

Durant le forum africain des éditeurs, tenu du 2 au 4 février sur le thème « Les médias et les crises en Afrique : épidémies et insécurité », les autorités tchadiennes, dont le Premier ministre, Kalzeube Pâyimi Deubet, répétaient leur détermination de voir émerger « une presse africaine libre et moderne ». Le Centre en projet répond sans doute à cette vision qui attend d'être concrétisée dans la forme et dans le fond. Le critère de forme est l'achèvement de l'immeuble en construction pour lequel l'État tchadien, soutenu dans ce projet par l'Union africaine, déboursa 60 milliards FCFA. Le critère de fond sera celui d'accorder aux professionnels de la future radio-télévision panafricaine et à tous les autres, sur place, les moyens juridiques d'exercer librement leur métier.

L'exemple pourrait alors faire tache d'huile.

L'autre front...

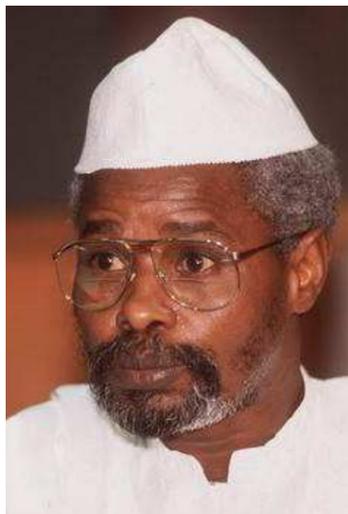
Présent sur un autre front, plus bruyant, celui de son engagement contre Boko Haram, après les campagnes de Centrafrique et du Mali, le Tchad est sans doute en train de peaufiner son étoffe de puissance militaire sous-régionale. Si l'on doit noter qu'en Centrafrique, et aujourd'hui au Cameroun, au Nigeria et au Niger, N'Djamena vise avant tout à éloigner ou endiguer la menace terroriste à ses frontières, ces efforts lui confèrent par ailleurs un prestige certain au plan extérieur. Mais, c'est à peu près en complément de sa réussite militaire que le Tchad investit à présent dans la radio-télévision panafricaine. Le temps de faire des deux chantiers des outils de puissance et de développement dans un monde en proie aux troubles de tous genres où expliquer ce que l'on fait et pourquoi on le fait rime presque désormais avec modernité.

Gankama N'Siah

AFFAIRES HISSÈNE HABRÉ

Le parquet demande le renvoi du procès devant la justice

L'ancien président tchadien, Hissène Habré, au pouvoir entre 1982 et 1990 sera prochainement devant les juges pour son procès. Le réquisitoire définitif de mise en accusation et de renvoi de ce dernier devant la Chambre africaine extraordinaire d'assises a été pris le 5 février à Dakar au Sénégal par le Parquet général près les Chambres africaines extraordinaires.



soit jugé », a-t-elle ajouté. Pour l'un des avocats de l'ancien président, la Justice doit décider soit d'un non-lieu, soit du renvoi pour que le procès puisse s'ouvrir. « Cela a été une instruction à charge du début à la fin et donc on n'est pas surpris aujourd'hui que le Parquet général renvoie Hissène Habré devant la justice. Aucun des six autres co-accusés de Hissène Habré n'a été livré aux Chambres africaines extraordinaires. Donc je pense que la preuve est claire que l'affaire, c'est de juger et de condamner Hissène Habré », a dénoncé Me Ibrahim Diawara, l'un des avocats d'Hissène Habré. D'après des spécialistes, le procès Hissène Habré ne de-

vrait plus tarder à commencer étant donné que l'accusation a fini son travail. Quant au Parquet, il a annoncé le renvoi de l'affaire devant les juges suite à la tenue de quatre commissions rogatoires au Tchad, l'audition d'environ 2 500 témoins et victimes, de plusieurs auditions d'Hissène Habré lui-même qui a toujours refusé de s'exprimer, ainsi que des perquisitions à ses deux domiciles dakarois. Des expertises médico-légales, graphologiques et l'exploitation des archives de la DDS - la police politique de l'époque -, ont été aussi faites dans le but d'avoir toute la lumière sur les faits qui sont reprochés à l'ancien président tchadien.

Afin de juger l'ancien président tchadien, le Sénégal et l'Union africaine (UA) ont signé, en décembre 2012, un accord pour la création au Sénégal d'un tribunal spécial. En 2013, le Tchad et le Sénégal ont signé un accord devant permettre aux juges du tribunal spécial chargés de son procès de mener des enquêtes au Tchad.

Hissène Habré a été arrêté le 30 juin 2013 à Dakar, puis inculpé le 2 juillet de la même année par le tribunal spécial et placé en détention préventive.

Nestor N'Gampoula

GABON

Le pouvoir opte pour l'apaisement

Après les vigoureuses manifestations de décembre dernier à Libreville, les autorités gabonaises prônent l'apaisement. En effet, la réhabilitation, le 4 février dernier de l'Union nationale (UN), le parti d'André Mba Obame, dissout depuis 2011 s'inscrit dans cette nouvelle vision.

L'annonce de cette décision a été faite par le ministère gabonais de l'Intérieur, Guy Bertrand Mapangou, le 4 février dernier. À moins de deux ans de l'élection présidentielle de 2016, cette décision du pouvoir en place permettra non seulement d'apaiser le climat politique dans le pays, mais aussi incitera l'UN de présenter des candidats à cette échéance électorale et à bien mener sa campagne librement. Seulement, l'emblématique leader du parti réhabilité, André Mba Obame, est actuellement en exil à Niamey au Niger. Ce dernier n'est plus apparu en public depuis plusieurs mois, en raison des problèmes de santé. Pour Mike Jocktane, le directeur de campagne de l'UN en 2009, un des proches de Mba Obame, cette décision n'est que « justice ». « La décision d'interdire le parti, le 26 janvier 2011, était arbitraire et illégale », a-t-il dénoncé, avant d'annoncer la tenue du congrès du parti dans les semaines à venir. Par ailleurs, cette autorisation du ministre de l'Intérieur, est diversement appréciée par la classe politique gabonaise. Pour certaines sources citées par Gabon news, la levée d'interdiction par le gouvernement intervient dans un contexte

de surchauffe, marqué par d'incessants appels au dialogue politique, suite aux heurts qui ont secoué la capitale Libreville en décembre dernier.

Face à ces tensions politiques, la communauté internationale a exprimé sa vive préoccupation. Cynthia Akuetteh, ambassadeur des Etats-Unis au Gabon et Abdoulaye Bathily, représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies pour l'Afrique centrale, ont appelé les différents protagonistes à l'apaisement et au respect des lois en vigueur.

Pour d'autres, il s'agit d'une stratégie politique visant à diviser l'opposition démocratique à moins de deux ans de l'élection présidentielle. Il faut dire que depuis le retour de l'ancien président de la Commission de l'Union africaine, le Gabonais Jean Ping, un front uni de l'opposition s'est constitué pour barer la route à la candidature de l'actuel président Ali Bongo Ondimba. A en croire la même source, réhabiliter l'UN pourrait « fragiliser » cette alliance de l'opposition, puisque le scrutin se jouera qu'à un seul tour.

Le président Ali Bongo Ondimba lors de discours de vœux à la nation, le 31 décembre, avait promis cette réhabilitation. « Le garant politique de la Constitution que je suis, assimile cette interdiction à une mesure permanente. Ce qui s'apparente, à mes yeux, à une restriction de cette liberté fondamentale d'existence des partis politiques », avait-il déclaré.

Fiacre Kombo (Stagiaire)

productnewsflash



Chers Partenaires,
Chers Clients,

Castrol a procédé à des changements concernant certains marchés dont celui du Congo, sur lequel nous renforçons notre relation commerciale et dynamique avec nos clients fidèles.

Dans cette optique nous avons recherché le meilleur partenaire qui puisse répondre au mieux aux attentes de nos clients et soutenir

le plan d'action que nous avons décidé de mettre en place.

Puma International Congo SA a officiellement été choisi comme le distributeur officiel des produits de la marque Castrol en République du Congo.

Castrol supportera totalement Puma International Congo S.A. pour assurer à nos clients le meilleur service, une qualité de produit totale pour une croissance durable. Cet accord a été statué et prend effet à partir du 01 décembre 2014.

Pour toute information complémentaire ou question merci de contacter.

Gildas Tchibinda, Gildas.Tchibinda@pumaenergy.com, +242 055 534 947 ou CustomersServicesCenter@puma-energy.com / Sise Zone Portuaire, BP: 1180



DISTRIBUTEUR OFFICIEL



Puma International Congo S.A
50, Avenue Félix Eboué
Immeuble SVP, Zone portuaire
BP: 1180. Pointe-Noire
République du Congo
<http://www.puma-energy.com/>

PLUS QU'UN LUBRIFIANT.
LA TECHNOLOGIE EN MOUVEMENT.



@ For any queries contact Lindiwe Vuso at lindiwe.vuso@za.bp.com or Diane Slack at diane.slack@castrol.com

IT'S MORE THAN JUST OIL.
IT'S LIQUID ENGINEERING.



FRANCE

François Hollande ne sera pas candidat aux élections présidentielles en 2017 « si le chômage ne baissait pas » et invite les autres pays à participer à la lutte contre le terrorisme en Afrique

Profitant de la légitimité sur le plan diplomatique tirée de la grande manifestation qui a permis à plus de 45 chefs d'Etat et de gouvernement à défiler à Paris contre le terrorisme, le président français François Hollande a tenu sa 5^e conférence de presse, la première depuis les attentats qui ont ensanglanté Paris animée par « l'esprit du 11 janvier ». La Conférence de presse a duré plus de deux heures.

Il a été question des dossiers internationaux, notamment l'économie grecque, l'Ukraine, le terrorisme et la défense, etc, et sur le plan national, François Hollande a évoqué la réforme de l'éducation, la mixité sociale, la laïcité et ainsi « prolongé l'esprit du 11 janvier », autrement l'unité nationale, a-t-il déclaré.

Les dossiers internationaux
Economie : François Hollande a surtout évoqué le rôle de la France à aider la Grèce à trouver une solution, et de contribuer à un accord dans le respect du vote grec et des règles de l'Union européenne (UE). « Nous aurons donc à chercher un accord pour que dans le moyen terme, il puisse être donné un cadre pour que les Grecs puissent faire des réformes, payer leur dette et recevoir la solidarité européenne », a dé-

claré François Hollande. L'Ukraine, le président français, qui se rendra cet après-midi avec la chancelière allemande Angela Merkel à Kiev et à Moscou, feront une proposition de règlement de conflit fondée sur l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à discuter avec le président russe Vladimir Poutine.

Le terrorisme et la défense, « la France sera intraitable, implacable et irréprochable pour les libertés et pour le droit », a martelé François Hollande, en défendant les mesures antiterroristes, mais prêt à allouer plus de moyens financiers à la lutte contre le terrorisme, de sorte que « la sécurité soit préservée ». Il prévoit également une « modernisation » de la force de dissuasion nucléaire, avec le principe de suffisance.

La « France ne peut pas réglée tous les conflits du monde »

En Afrique. « La France soutient de manière logistique, opérationnelle les forces africaines qui luttent contre le terrorisme. Mais elle ne peut pas régler tous les conflits du monde », François Hollande a dit vouloir « adresser un message aux autres pays : faites votre travail, votre devoir, être dans l'action ». « A menace globale, réponse globale. A danger international, action internationale. La France prendra ses responsabilités, mais pas partout », a-t-il insisté.

Mais Paris continuera à aider les pays africains tout en appelant les autres pays à y participer, considérant que « nous devons beaucoup plus aider les pays africains à agir contre le terrorisme ».

La conférence Climat de Paris de décembre 2015

Répondant à une question sur le changement climatique, François Hollande note que certains pays ont pris de l'avance, mais pas beaucoup et que la France doit prendre ce virage écologique. Sur les déclarations des

Chinois et Américains, pour réussir la conférence, le président français fera un tour du monde dès fin février, soulignant : « nos amis écologistes (...) n'ont pas le monopole de l'écologie parce que ce serait leur donner l'image qu'ils ne veulent pas avoir ».

Le plan national

Le président a annoncé la création d'un contrat civique avec la mise en place d'un service universel pour les jeunes, la création d'une réserve citoyenne pour les Français et le renforcement de la démocratie participative, en lien avec les attaques terroristes de janvier. Il est aussi question de l'éducation nationale, notamment la lutte contre le décrochage scolaire évoquant une nouvelle étape de la refondation de l'école, de nouveaux programmes à la maternelle, le renforcement de la formation des enseignants.

Et puis, le président a parlé de mixité sociale, autrement la notion de « l'apartheid social » évoqué par son Premier ministre Manuel Valls, avec la création d'une agence nationale de dé-

veloppement économique sur le territoire en vue de créer « l'égalité entre les territoires », avec une politique de « peuplement » pour créer plus de mixité sociale. Le président est revenu sur la laïcité à la française, qui « n'est pas négociable car elle nous permet de vivre ensemble », qui doit être « comprise pour ce qu'elle est : la liberté de conscience, et donc de religion ».

Il a appelé à l'enseignement de la laïcité qui « doit se transmettre et doit s'apprendre, et ce sera fait à l'école tout au long de la scolarité », au dialogue avec les cultes « qui fait partie des devoirs de la République », dit encore le chef de l'État. Si le chômage ne baissait pas, François Hollande a dit qu'il ne se présenterait pas comme candidat à la magistrature suprême en 2017. François Hollande a clôt la conférence de presse en ces termes : « Je veux vous dire que pendant deux ans et demi, je ne cesserai d'agir dans l'esprit de l'unité de la République. Quand on est porteur d'un espoir aussi élevé, il faut être à la hauteur ».

Noël Ndong



TOTAL E&P CONGO PRÉSENTE SES VŒUX AUX AUTORITÉS DE POINTE NOIRE ET À SES PARTENAIRES

Premier opérateur pétrolier du pays, Total E&P Congo a organisé à Pointe Noire une cérémonie de vœux de bonne année qui s'est déroulée le 30 janvier en présence de Roland Bouiti Viaudo, maire de la ville, d'Alexandre Mabilia, président du conseil départemental du Kouilou et de Jean-Luc Delvert, consul général de France.

L'occasion a permis à Pierre Jessua, son directeur général, de rappeler les faits qui ont marqué l'année 2014 et de présenter les perspectives de la société qui se focalisent en grande partie sur le projet Moho Nord.

Au cours de cette cérémonie, les invités ont pu découvrir à travers deux projections de films intitulés « Retour sur 2014 » et « Moho Nord à mi-parcours », les réalisations de Total E&P Congo pour l'année écoulée. 2014 a été une année très active et riche en événements pour Total E&P Congo qui a, entre autres, organisé des formations destinées aux agents et cadres de diverses entreprises de Pointe Noire et soutenu de nombreux projets dans le domaine culturel et scientifique.

Mais les deux faits marquants de l'année, a souligné Pierre Jessua dans son mot, sont la montée en puissance du projet Moho-Nord et la chute vertigineuse du prix du baril de pétrole.

Moho-Nord, projet de grande envergure (un coût de 10 milliards de dollars) constitue une grande première technologique pour le Congo et pour Total E&P Congo.

La réalisation de ce projet, qui nécessite des constructions aux quatre coins du monde, est conforme au planning et atteint actuellement un taux de 50%. Le développement du projet se fait en deux étapes dont la première se



concrétisera cette année avec la mise en production de « Moho Phase 1 bis », comme l'a annoncé Pierre Jessua.

Le Projet Moho-Nord accorde aussi une grande place au développement du contenu local. Par exemple 12.000 tonnes de structures qui lui sont destinées sont produites au Congo, par des entreprises congolaises. Pour faire face à la tempête causée par la

chute du prix du baril, Total E&P Congo a mis en œuvre une politique ambitieuse de réduction des coûts. « En 2015, nos dépenses seront très contrôlées et toutes centrées sur des actions essentielles au bon fonctionnement de notre activité », a indiqué Pierre Jessua. Il a par ailleurs assuré que cette politique de réduction des coûts ne remettra pas en cause la priorité accordée à la sécurité du personnel

et des installations et n'aura pas d'incidences sur le projet Moho-Nord. La société entend aussi poursuivre l'essentiel de ses engagements en matière de développement durable et de responsabilité sociétale.

En dépit de la tempête qu'elle traverse en ce moment, la société croit en son avenir, un avenir garanti en partie par le projet Moho-Nord : « 2015 sera une année difficile, mais nous avons de beaux jours à venir. Tout d'abord, il y a la first oil de « Moho phase 1 bis » du projet, puis une 2^e first oil en 2016 qui combinée avec à la production de la phase 1 bis apportera au pays une production additionnelle de 140.000 barils/jour », a expliqué Pierre Jessua.

Total E&P Congo n'oublie pas non plus ses champs matures : Nkossa, les secteurs Nord et Sud, ainsi que ses perspectives en exploration. La société entend renforcer sa position de premier producteur de pétrole (140.000 barils/jour en 2014) et envisage d'atteindre 170.000 barils/jour en 2016 et environ 220.000 barils/jour en 2017. D'où cette précision du directeur général : « 2015 sera une année de défis et nécessitera une forte mobilisation des collaborateurs de Total E&P Congo et de toutes les parties prenantes. » Parmi les faits qui ont marqué Total E&P Congo en 2014 figure aussi le décès de Christophe de Margerie, directeur général du Groupe Total. Pierre Jessua a tenu à remercier les invités pour les marques de sympathie qu'ils ont exprimées lors de ce deuil, et a rappelé la promesse de Patrick Pouyanné, nouveau directeur général du Groupe, de poursuivre l'œuvre de son prédécesseur.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

«Les diplômés ne sont plus considérés en termes d'année, mais en termes de crédit», a dit le professeur Juma Shabani

En mission à Brazzaville, le président des universités africaines et consultant à l'Unesco, le professeur Juma Shabani, a visité la galerie Bassin du Congo. Il a profité pour échanger avec les Dépêches de Brazzaville sur des réformes qui s'imposent à l'enseignement supérieur.

Peut-on avoir une idée sur l'objet de votre séjour à Brazzaville ?

L'objectif de la mission au Congo, c'est d'appuyer le gouvernement à mettre en place une agence nationale qui va assurer la qualité de l'enseignement supérieur en fournissant des agréments aux établissements publics ou privés et de voir comment l'Unesco peut accompagner les autorités dans la réalisation des réformes du secteur de la recherche, notamment du nouveau système Licence, master et doctorat (LMD).

Pour ce faire, j'ai rencontré les cadres du ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche technologique qui ont d'ailleurs déjà établi une feuille de route pour 2015. Lors de cette rencontre, nous avons mutualisé nos avis sur la question et avons fixé des objectifs similaires. Nous avons donc présenté ces détails aux autorités de tutelle : d'abord, le ministre Georges Moyen, ensuite l'équipe rectorale de l'université Marien Ngouabi, ainsi que les enseignants et chercheurs. L'essentiel des échanges portait sur la nécessité d'améliorer la qualité de formation au niveau du supérieur au Congo.



Qu'en est-il des établissements privés d'enseignement supérieur ?

Effectivement, nous avons également sensibilisé les responsables de ces écoles privées à la nécessité d'obtenir des agréments délivrés par l'instance compétente, des qualités et pertinence de leurs programmes d'enseignement. Il faut que les diplômés délivrés au Congo, soient reconnus au niveau régional et international. C'est l'urgence pour le moment. Cela implique, bien sûr, la nécessité de travailler dans un environnement de qualité conformément aux normes reconnues mondialement.

Quel est le degré de partenariat que votre institution entretient avec le gouvernement en sachant que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Georges Moyen, préside actuellement le Cames ?

Le partenariat entre le Congo et l'Unesco couvre des domaines divers comme l'éducation, la science, la culture, la communication et la science sociale. Au niveau de l'enseignement supérieur, nos programmes avec le Congo qui s'étalent sur quatre ans, visent essentiellement le LMD et ses modules subsidiaires. Cette réforme du système LMD est établie en fonction des anglophones et francophones.

Le LMD est actuellement le seul référentiel admis au plan international. Désormais, les diplômés ne sont plus considérés en termes d'année, mais en termes de crédit. Ces crédits sont reconnus et validés dans toutes les universités. Ils sont transférables et permettent à l'étudiant de commencer une formation dans un pays A, de la poursuivre dans un pays B, et même de finir celle-ci dans une université C. Il s'agit d'une mobilité accrue, parce qu'aujourd'hui aucun pays ne peut assurer un enseignement de qualité à 100%. À ce niveau, la création d'une école doctorale est une nécessité afin de faciliter la recherche en prenant en compte les besoins nationaux de développement.

En outre, le Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (Cames) et mon institution travaillent en synergie en vue de faire profiter à nos universitaires des formations de qualité.

Vous venez de visiter la galerie Bassin du Congo. Votre commentaire.

J'ai visité la galerie. Sur le plan culturel, c'est une chose formidable. Le partage culturel et artistique à l'exemple de l'exposition qui se déroule actuellement à Cuba, fait partie des programmes que l'Unesco appuie. Dans le cadre de la coopération sous régionale, nous souhaitons que ce genre d'exposition soit aussi organisé dans des pays africains dans le cadre de la coopération sous régionale.

Fiacre Kombo (Stagiare)

TRIBUNE LIBRE

La baisse du prix du baril du pétrole sur le marché international : quelles conséquences sur l'équilibre du budget de l'État au Congo ?

La tendance baissière du prix du baril de pétrole, observée sur le marché international au cours de l'année 2014 et qui semble se confirmer en 2015, risque de remettre en cause l'équilibre du budget des États dont le pétrole est la principale recette, si les mesures essentielles ne sont prises à temps.

En effet, le prix du baril du pétrole est passé de 108,12 \$ en janvier 2014, à 62,20 \$ en décembre 2014. Soit une baisse de 43,8% sur l'ensemble de l'année. Elle se poursuit en janvier 2015 avec 47,71\$ le baril, malgré la légère remontée du prix à 51,75\$ le baril en ce début de février 2015. Ce prix est toutefois loin des 118,8 \$ le baril tel qu'atteint en juin 2014.

Au Congo, pour l'exercice 2015, le Gouvernement a arrêté un budget de 3.639.834.000.000 de Francs CFA en recettes et de 3.453.030.000.000 de Francs CFA en dépenses, pour un excédent de 186.804.000.000 de Francs CFA. Ce budget a été élaboré sur la base du prix du baril de pétrole de 70\$ pour des recettes pétrolières représentant 48,70% du total des recettes contre 70% en 2014. Les 51,30% autres recettes de l'État proviennent des activités non pétrolières. Ce budget vient d'être révisé à la baisse et adopté par le Parlement, le 22 décembre 2014, en recettes et dépenses à 3.069.750.000.000 FCFA.

Dans la situation actuelle, le manque à gagner par baril de pétrole, exprimé par la différence entre le prix réel sur le marché international et le prix prévisionnel retenu par les autorités congolaises est de l'ordre de 18,25\$. Il génère un déficit total d'environ 389.759.579.000 Francs FCA.

Et si la tendance baissière se poursuivait ?

Une nouvelle révision du budget de l'État s'imposera dans quelques mois, à moins que les autorités utilisent une partie des excédents budgétaires accumulés depuis ces dernières années pour résorber les déficits conjoncturels. Le budget du Congo qui a presque triplé en passant de 1.300 milliards en 2007 à 3.800 milliards en 2014 et à environ 3.070 milliards de Francs CFA en 2015, a permis de dégager des excédents cumulés s'élevant, selon les sources, à plus de 200 milliards de Francs CFA. Ils seraient destinés à financer la diversification de l'économie et à investir dans un fonds souverain pour assurer la prospérité des générations futures.

Cette solution d'autofinancement des déficits budgétaires conjoncturels est d'autant pertinente que la diversification des activités économiques qui devait réduire la dépendance du budget de l'État vis-à-vis de la rente pétrolière, et contribuer à améliorer ses recettes, tarde toujours à produire les effets escomptés ; et que le développement du fonds souverain tarde lui aussi à se mettre en place, malgré la création de la banque d'investissement, depuis 2013, chargée de le valoriser. Les difficultés liées à la diversification de l'économie et au développement du fonds souverain sont les manifestations du syndrome hollandais (« Les Dépêches de Brazzaville » n°2127 du 2/10/2014 p.4), selon lequel, tout pays bénéficiaire de rentes étant moins incité à réaliser des réformes économiques est sujet à rencontrer des distorsions de prix relatifs qui pénalisent la production de biens échangeables.

Comme en 1984...

Par ailleurs, la solution classique qui consiste, pour les pays pétroliers, à augmenter la production pétrolière pour compenser la baisse du prix du baril sur le marché international, n'est pas pertinente aujourd'hui. Car, la crise pétrolière actuelle est due par une offre de pétrole trop importante sur le marché international par rapport à la demande. Dans le cas du Congo, les réserves pétrolières s'épuisent d'année en année, l'augmentation conjoncturelle de la production n'est plus possible. Les estimations les plus optimistes ne prévoient que 270.000 barils par jour d'ici à 2020 contre 300.000 barils par jour en 2013.

Cependant, face à la crise pétrolière actuelle, les autorités congolaises semblent être mieux armées pour éviter l'échec de leurs programmes d'activités comme celui qui frappa, dès 1984, le plan quinquennal 1982-1986 à la suite d'une semblable baisse spectaculaire du prix du baril de pétrole. La baisse du prix du baril de pétrole de 1984 qui ne fut pas compensée par des excédents budgétaires nationaux entraîna le pays dans une austérité financière, puis dans des programmes d'ajustement structurel aux effets délétères, imposés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, et précipita la Nation dans des réformes politiques, engagées dans l'urgence de la Conférence nationale souveraine de 1991 dont la guerre civile de 1997 fut la triste issue fatale.

Ainsi, la chute du prix du baril du pétrole révèle la fragilité de l'équilibre budgétaire de l'État, liée au déséquilibre structurel de l'économie du Congo. Les autorités peuvent résorber les déficits budgétaires conjoncturels qui en résultent, en utilisant au mieux les excédents budgétaires accumulés durant ces dernières années. L'accélération des réformes liées à la diversification de l'économie s'impose pour rompre la dépendance du budget de l'État vis-à-vis de la rente pétrolière, et favoriser l'émergence d'une économie durable qui améliore au moindre coût, le bien être des générations actuelles, sans compromettre le bien être des générations futures.

Emmanuel OKAMBA
Maitre de Conférences HDR en Sciences de Gestio

MUSIQUE

La troisième édition du Festival international des musiques et des arts s'annonce très riche en activités

De la musique métissée, sacrée, traditionnelle, du judo, du karaté, du nzango et le symposium, telles sont les activités prévues pour la troisième édition du Festival international des musiques et des arts (FIMA-Congo), prévu du 1er au 5 mars prochain au siège de l'arrondissement 5 Mongo-Poukou, à Pointe-Noire, sur le thème : « Le bois, élément essentiel pour le développement de la musique ».

Organisée par la maison MB production que préside Médard Bongo, la troisième édition du FIMA Congo, recevra des artistes de renom en provenance de certains pays d'Afrique et d'Europe. Il y aura la participation des groupes venant du Bénin, d'Angola, du Gabon ; de certains artistes de la République démocratique du Congo (RDC) et ceux de la République du Congo-Brazzaville, ainsi que d'un jeune rappeur français, Georgio, que le promoteur du festival a bien voulu faire découvrir au peuple congolais, le protocole d'accord étant déjà signé avec l'artiste.

A trois semaines de l'événement, le promoteur du FIMA Congo, annonce que les préparatifs sont à 70% des résultats attendus, en dépit des maigres moyens qui sont les leurs. « Faire de la production musicale au Congo demande beaucoup d'argent. Nous nous battons avec nos propres moyens pour dé-



Le promoteur du Fima Congo, Médard Bongo

fendre la culture congolaise. »

Il a déploré aussi le fait qu'au Congo, les sponsors ne viennent qu'au dernier moment, le plus souvent à un ou deux jours de l'événement ; c'est le cas lors de la deuxième édition. « Nous voulons faire proprement les choses. Or lorsque les sponsors viennent au dernier moment, on ne peut rien faire

de bon. Il y a aussi le fait que si hier, nous ne faisons pas correctement notre travail, c'est parce que nous n'avions pas la formation. L'institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire a organisé une formation à laquelle j'ai participé. J'en ai profité pour me faire opérateur culturel. C'est dire que dorénavant, je suis capable d'organiser correctement les événements

culturels. Nous remercions l'administrateur maire du quatrième arrondissement Mongo-Poukou, Zéphirin Nguié, pour avoir accordé de l'espace. »

Quant au thème de la troisième édition, Médard Bongo, pense que sans le bois on ne peut pas parler du développement musical. Car c'est avec du bois que l'on fabrique des tam-tams, des guitares, bref, des instruments qu'on utilise pour faire plaisir aux mélomanes.

De même, en rapport avec le thème de la troisième édition de ce festival, son promoteur dit avoir écrit officiellement au ministère de l'économie forestière et du développement durable depuis 2014, et continue d'attendre la suite avant le festival. « Nous voulons faire à ce que des groupes deviennent comme des sociétés. Aujourd'hui les groupes congolais sont gérés comme on gère sa propre poche. Ce sont des noms de gens qui dominent au détriment des noms des groupes. », a déclaré le promoteur de festival.

Les opérateurs culturels congolais ne travaillent pas

en réseau

Au Congo les opérateurs culturels n'aiment pas travailler en réseau, or si on ne s'efforce pas de travailler dans les réseaux, on ne peut pas évoluer. Les Congolais, pensent-ils, ont perdu l'esprit de partage. Il y a une très grande différence entre les Congolais d'hier et ceux d'aujourd'hui. Les Congolais d'hier avaient l'esprit de partage, mais ceux d'aujourd'hui préfèrent partager aux étrangers qu'à leurs propres frères et sœurs. « En Afrique de l'ouest, les gens travaillent en réseau, lorsqu'un opérateur culturel organise une activité les autres l'accompagnent. Là par exemple j'organise une activité, si les culturels du Congo Brazzaville étaient unanimes, je devais être assisté par eux. Je sollicite également le soutien des Dépêches de Brazzaville qui font un travail énorme au niveau du Bassin du Congo. » Notons qu'au cours de ce festival, il y aura exhibition des arts martiaux: du karaté et du judo. Il y aura également du nzango et même des arts plastiques (peinture).

Bruno Okokana

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

PARIS

À PARTIR DE

455 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponibles jusqu'au 15/03/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 03/02/2015. Envolez vous jusqu'au 31/03/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

AVIS DE RECRUTEMENT

La Société Générale de Surveillance Congo SA (SGS Congo SA), dont le siège est basé à Pointe-Noire, filiale du Groupe SGS, leader mondial de l'inspection, de la vérification, de l'analyse et de la certification, procède au recrutement, dans le cadre de la réalisation des travaux d'inspection d'équipement, contrôles CND et de la maintenance en hauteur par cordiste :

-des Contrôleurs certifiés COFREND Niveau 1 ou 2 en US épaisseur, PT, MT etc.
-des Techniciens : soudeurs homologués, électriciens, instrumentistes, mécaniciens, Peintres
-des Inspecteurs qualifiés, certifiés ISO 9712

Missions

-Réalisation des contrôles CND Usuels sur les équipements onshore et offshore,
-Inspection des équipements en hauteur,
-Réalisation des travaux de retouche en peinture
-Soudage de réparation,
-Montage des lignes en hauteur,

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1. Conditions générales
-Etre de nationalité congolaise
-Avoir au minimum le niveau BAC ou équivalent
-Etre titulaire d'une certification IRATA 1 ou 2 (critère éliminatoire)
-Bonne connaissance dans l'un des domaines suivants : mécanique / métallurgie / Soudage / Electricité / Peinture pour les techniciens
-Etre Certifié dans au moins un des différents procédés de CND Usuels (ressuage, Magnétoscopie, US épaisseur, Radiographie).
-Bonne connaissance en Inspection des équipements chaudronnés soudés et

structures métalliques.
-Respect des règles de sécurité et de qualité.

2. Conditions spécifiques

-Etre immédiatement disponible
-Etre capable de travailler sous pression
-Etre capable de travailler les week-ends et les jours fériés en cas de besoin

3. Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comporter :

-Une demande signée du candidat
-Une lettre de motivation
-Un curriculum vitae
-Une copie certifiée conforme du dernier diplôme
-Photocopie des certifications
-Une copie d'inscription à l'ONEMO

4. Dépôt et date de clôture des dossiers

Les dossiers de candidature qui doivent être déposés sous pli fermé, porteront chacun :

-au verso, la mention « Recrutement des Cordistes qualifiés en Inspection et contrôle CND, Techniciens » :
-au recto, les nom et prénoms du candidat.

Ils seront déposés :

a)-A La Direction Départementale de l'ONEMO du Kouilou et Pointe-Noire
b)-ou A la Direction Générale de SGS Congo SA sis Avenue Charles de Gaulle, Immeuble CNSS 1er étage, tél. 05 550 16 00 / 06 674 16 00.
c)-ou transmis par voie électronique à l'adresse suivante : sgs.congo@sgs.com

Date limite de dépôt des candidatures : mercredi 18 février 2015 à 12h00 précises.

BONNE RECEPTION !

AVIS DE RECRUTEMENT

La société NAUREX CONGO, Département Industrie, recherche dans le cadre de ses contrats du secteur parapétrolier et industriel un ensemble d'agents et techniciens selon la liste ci-dessous :

Positions offshore et/ou onshore.

- Soudeurs TIG (GTAW) inox + Carbone. (6G).

- Soudeurs Electrodes (SMAW)

toutes positions 5G/6G/6GR.

- Soudeurs MIG/MAG.

-Tuyauteurs avec expériences.

- Chefs d'équipe tuyauteurs.

- Chefs d'équipe soudeurs.

- Chaudronniers avec expérience.

- Superviseurs de tuyauterie.

- Dessinateurs industriel en charpente métallique ou structure (autocad).

- Planeurs.

- Contrôleurs dimensionnel.

- QC.

- QA/QC.

- HSE.

- Contrôleurs NDT.

- Magasiniers.

- Sableurs.

- Peintres.

- Conducteurs chariot élévateur.

- Conducteur de pont-roulant.

- Grutiers (grue mobile ou fixe).

- Comptables.

- Secrétaires.

- Réceptionnistes (anglais souhaité).

- Electriciens.

- Electromécaniciens.

- Instrumentistes.

- Ingénieurs mécanique.

- Ingénieurs turbines.

- Mécaniciens industriel.

- Maçons.

- Ferrailleurs.

- Plaquistes.

- Carreleurs.

- Conducteurs d'engins (type Caterpillar).

Les candidats intéressés doivent

contacter Monsieur BASSINET

Claude sur claud.bassin@naurexgroup.com

naurexgroup.com

Ou à défaut au 06 900 66 64 qui leur

donnera rendez-vous pour un

entretien

Les bureaux NAUREX de recrutement pour l'Industrie sont situés à

Pointe Noire centre-ville, Rue Cote

Matève, Tour Panorama (2ème tour à

gauche face à la pharmacie Maria)

rez-de-sous-sol entrée par l'arrière

de la tour Panorama.

AVIS DE RECRUTEMENT

ENTREPRISE

Une société industrielle basée à Pointe-Noire recherche 01 personne pour son Service Logistique : **Un Responsable Logistique Clients**

POSTE

Liste non exhaustive :

- Animer et encadrer les équipes du service,
- Organisation des plannings de livraison,
- Gérer le parc du matériel roulant de l'entreprise,
- Assurer la tenue administrative du magasin,
- Responsable des stocks de produits finis et de leur écoulement,

PROFIL

Poste de CADRE :

Issu(e) d'une formation type Bac + 3, vous justifiez d'une expérience professionnelle de 5 années dans le domaine de la logistique.
-D'un point de vue technique, vous maîtrisez les outils du Pack Office (Word, Excel).
Enfin, vous avez une bonne approche des méthodes managériales

Envoyer lettre de motivation et CV à l'adresse du Recruteur

CONTACT

-Référence de l'offre (à préciser dans l'objet de votre mail de candidature): DR/DG/01/15

-Ecrire à : recrutements.pnr@gmail.com

PORT AUTONOME DE POINTE - NOIRE

B.P711

POINTE - NOIRE - CONGO

Tél: (242) 94 00 52

Fax: (242) 94 20 42

E-Mail: info@papn-cg.com

Web: www.papn-cg.com

N° 85 _____/PAPN-DC/DDP

République du Congo

AVIS AUX POPULATIONS DE LA VILLE DE POINTE - NOIRE

Le Directeur Général du Port Autonome de Pointe - Noire porte à la connaissance de la population de pointe - Noire, qu'il est strictement interdit de prélever le sable dans les emprises de la zone d'extension portuaire partant des installations CORAF jusqu'à la pointe Indienne.

La présente prescription ne doit souffrir d'aucune entorse. Ainsi, tout contrevenant s'exposera aux sanctions prévues par la réglementation portuaire en la matière.

Les autorités civiles et militaires de la ville de Pointe - Noire sont priées de la mise en application du présent avis.

Fait à Pointe - Noire, le 28 Janvier 2015

Pascal NGOTENE

Large diffusion

CHRONIQUE

Ronsard, pour rappeler l'émoi suscité par le « Beau »

Oui, au hasard d'une rencontre, vous avez suscité en nous l'effroi ou l'émoi que procure la beauté. Oui vous avez rappelé Ronsard. En effet, il a su, mieux que bien d'autres, décrire le ressenti devant ce que l'on peut, chacun à sa manière, sublimer comme étant le « Beau », cela ne vaudrait-il pas une brève évocation de l'artiste ?

Pierre de Ronsard, illustre poète français, né au 16^{ème} siècle est mort le 27 décembre 1585 en Touraine. « Prince des poètes et poète des princes », Pierre de Ronsard fut une figure majeure de la littérature poétique de la Renaissance. Auteur d'une œuvre vaste qui, en plus de trente ans, a touché aussi bien la poésie engagée et « officielle » dans un contexte de guerres de religions avec Les Hymnes et les Discours (1555-1564), que l'épopée avec La Franciade (1572) ou la poésie lyrique avec les recueils, les Odes (1550-1552) et des Amours (Les Amours de Cassandre, 1552 ; Les Amours de Marie, 1555 ; Sonnets pour Hélène, 1578).

Il s'emploie d'abord aux formes de l'ode avec « Mignonne, allons voir si la rose... », puis de l'hymne, mais utilisera de plus en plus le sonnet en employant le décasyllabe « Mon Dieu, mon dieu, que ma maîtresse est belle ! ». Il fut considéré en son temps comme le mètre « moderne » de l'alexandrin « Comme on voit sur la branche... Second livre des Amours, ou Quand vous serez bien vieille... », Sonnets pour Hélène). Nous célébrons sa mémoire et son œuvre, car ils sont tous deux intarissables et, en particulier nous nous retrouvons pour évoquer sa sublimation, son exaltation du beau. Vous, qui nous l'espérons, vous reconnaîtrez aisément dans cette évocation, vous avez témoigné de nouveau de la splendeur de sa prose, considérez cette réflexion comme la vôtre. Nous nous intéressons à sa magnificence du beau, son recueil au titre « Les Amours » désigne une série de publications qui vont de ses débuts littéraires à la fin de sa vie. Et que de force dans son verbe ! Lorsqu'il célèbre Cassandre, Marie, puis Hélène, son génie ne vient-il pas de ce lyrisme qui renouvelle la poésie amoureuse ? L'on qualifiera à raison « Les Amours » de recueil tripartite car il s'axe sur trois inspiratrices, Cassandre, Marie et Hélène, dont l'évidence est d'être d'admirables créations poétiques, de pures « inventions » de Ronsard, et de représenter chacune une image de l'amour, du monde et de la poésie dans un univers mental et dans un décor particuliers.

Le poète y renouvelle et transforme la tradition poétique en donnant lieu à trois styles, trois visions du monde, trois musiques différentes. Considéré comme le « Prince des poètes et poète des princes », Pierre de Ronsard a participé au renouveau, en même temps que ses compagnons de la Pléiade et que son ami Joachim du Bellay. Que dire de son inspiration ? En prenant comme exemple Cassandre Salviati, fille d'un banquier italien qu'il rencontre en avril 1545 à l'âge de 13 ans dans une fête à la cour alors qu'il a 20 ans, le lendemain, elle quitte la cour. Mais quel beau souvenir il en garde. Jugeons-en dans le poème « Une beauté de quinze ans enfantine » :

Un or frisé de maint crêpe anelet,
Un front de rose, un teint damoiselet,
Un ris qui l'âme aux Astres achemine ;
Une vertu de telles beautés digne.

Ce poème en hommage à cette jeune fille décrit la « beauté de quinze ans », la présence d'après lui d'une « beauté qui tue », et est révélateur de la sensibilité poétique particulière de Ronsard et de son itinéraire esthétique. L'amour, plus qu'il n'est sentiment amoureux, est pour le poète amour et quête de la beauté dont il favorise la contemplation par l'interaction textuelle qui permet d'imaginer un au-delà du sens, une beauté indicible et troublante que le langage n'arrive plus à exprimer, qui crée l'extase poétique. L'écriture de Ronsard évolue entre 1552 et 1578 depuis un lyrisme dynamique vers une contemplation esthétique qui s'approche de la transcendance, et jouit de l'effroi délicieux de voir l'affleurement de la beauté et de la mort.

Merci donc à vous qui nous avez ramené vers ce voyage dans l'indicible de ce « Beau » que nous recherchons tous et qui nous rapproche.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

INTERVIEW

Aset Malanda : « L'émergence du cinéma africain a consolidé mon espoir en la jeunesse africaine »

Diplômée en gestion de petites et moyennes entreprises ou industries, Aset Malanda est comédienne. Elle a interprété le rôle de la petite fille du résistant Patrice Emery Lumumba dans la pièce de théâtre tirée du livre Kongo « Les Mains Coupées », de l'auteure que l'on ne présente plus Rosa Amélia Plumel Uribe. Arrivée en France à l'âge de 14 ans, auteure d'un premier essai intitulé « Les étoiles noires de Nollywood » paru au deuxième semestre 2014, la Congolaise Aset Malanda explique, dans les colonnes des Dépêches de Brazzaville, sa passion pour la fulgurante évolution du 7^e art en Afrique.



Aset Malanda Crédit Photo : Aset Malanda

Dépêches de Brazzaville (LDB) : Comment vivez-vous l'émergence du cinéma africain dans le giron mondial au point d'y consacrer une œuvre ?

Aset Malanda (AM) : Je tiens à préciser tout d'abord que je suis une passionnée de cinéma, de littérature et de culture en général. J'ai grandi, ainsi que ceux de ma génération, avec, sur les écrans, des films afro-américains car les acteurs nous ressemblaient sur le plan du phénotype. Dans la majorité des films français, rares étaient les rôles attribués aux personnes africaines ou noires, sinon pour des emplois peu valorisants. Les films africains-américains, eux, favorisent l'estime de soi. Puis j'ai commencé à m'initier aux films nigériens et j'ai tout de suite apprécié la fraîcheur et le concept de ce cinéma. J'ai voulu me procurer des informations sur cette industrie qui a le vent en poupe mais, malheureusement, je n'ai trouvé que peu de documents dont certains faisaient l'amalgame entre les problèmes de

religions et la corruption au Nigéria. J'ai alors pris le parti d'agir en écrivant ce livre qui va à contre-courant des préjugés. L'émergence du cinéma africain a consolidé mon espoir en la jeunesse africaine car la jeunesse nigérienne a créé une industrie en partant de rien et a prouvé au monde le génie créateur de l'Afrique.

DB : Vous avez écrit pour tordre le cou aux préjugés sur l'Afrique, dites-vous. Quel est l'objectif visé dans votre ouvrage ?

AM : Je réfute l'afro-pessimisme. Dans l'essai, je tente de briser le mythe selon lequel le cinéma serait l'apanage des seuls Américains, Européens, Indiens et Asiatiques. J'ai voulu démontrer qu'il existe aussi, sur le continent africain, une industrie du septième art dynamique et que les Africains produisent aussi des films de qualité. Mon livre est surtout un ouvrage pédagogique qui permet aux professionnels, tout comme aux amateurs et aux novices du septième art de découvrir ce cinéma qui propose un regard frais et neuf dans le cinéma mondial. Je me devais de prendre en référé-

rence le phénomène du développement du phénomène du développement du cinéma en Afrique avec le Nigéria comme fer de lance. Un cinéma avec une proximité africaine dans ses scénarios. Un cinéma indépendant créateur d'emplois depuis 1992 jusqu'à ce jour. Aujourd'hui, les producteurs de Nollywood se sont imposés dans les bouquets africains de télévisions jusqu'en Europe.

DB : À titre personnel vous avez une expérience des planches. Pensez-vous être appelée à jouer un rôle dans le cinéma ?

AM : J'ai eu l'opportunité, effectivement, de jouer sur scène, au théâtre du Ménilmontant, la pièce Kongo « les mains coupées » de l'auteure afro-colombienne Rosa Amélia Plumelle Uribe. Ce fut à la fois une expérience enrichissante et excitante. Renouveler cette expérience au cinéma pourrait me plaire. Mais je veux plus que tout me former et pouvoir me trouver derrière la caméra. Vous aurez sans doute l'occasion de découvrir un documentaire ou un film de ma composition dans un futur proche.

Marie Alfred Ngoma

LIVRES

Louis Roger Itoua publie Insensé

Dans un recueil de 79 pages, paru aux éditions du Panthéon, Louis Roger Itoua porte un regard sur certains phénomènes de la vie contemporaine. Il en tire des enseignements édifiants, éclairés par les épreuves de la vie et la pensée des sages dans le Mbongui ou le Kanza.

Au sein de ces assemblées de dignitaires des Confins de l'ancienne Afrique équatoriale française, l'on ne se retrouve pas que pour manger et boire. Les contes, légendes et autres proverbes agrémentent les causeries et sont transmis de génération en génération. Dans ces récits hyènes, mouches, chiens et autres animaux sont mis en scène comme le fait si bien l'auteur d'Insensé.

Et, ce n'est sans doute pas pour rien que l'auteur a emprunté la forme de la fable, ce « récit pour rire ». Car, les sujets abordés sont parfois délicats et le ton souvent peu complaisant : le racisme, l'exclusion sociale, l'égoïsme, l'alcoolisme, les sans-abri, la liberté de la presse, etc. Seul le sourire nous aide à avaler la pullule.

Mais, ces sujets qui traduisent aussi l'évolution, l'ouverture et le cosmopolitisme de Louis Roger Itoua, un natif du Congo aujourd'hui installé en France, dont on peut saluer l'habileté d'avoir réuni sur la scène de son livre Le chien de chasse, La vache qui rit, L'Aigle et Le Canard déchainé... Des poésies qui parlent et qui nous édifient. A lire.

Thierry Nougou

FOOTBALL

Eto'o à La Samp', des débuts difficiles

Le début des entraînements à l'équipe de La Sampdoria de Gênes du prodige camerounais a mal commencé. Mais le président du club assure néanmoins que tout ira bien.

Les supporters de l'équipe de La Sampdoria de Gênes, La Samp', ont dû recourir à la foi en Dieu et aux présages de la météo lundi pour savoir si Samuel Eto'o, arrivé il y a une semaine dans leur formation, allait y rester. L'attaquant camerounais, acquis à coups de millions d'euros, n'a pas encore joué de match, mais le futur s'annonce, pour le moins, chargé de beaucoup d'incertitudes. Lundi, en effet, le joueur a tout simplement déserté l'entraînement. Caprice de star? Saute d'humeur passagère ou problème plus profond? Le président du club, Massimo Ferrero, assure qu'il ne s'est rien passé de mauvais. « Eto'o n'a rien fait. Demain, vous verrez le soleil briller », devait-il annoncer dans le genre de phrases légères qui peuvent faire condamner un insouciant devant un tribunal sourcilieux. Car le lendemain non seulement le soleil, le vrai, n'a pas brillé sur Gênes, mais même le camp d'entraînement de Mugnaini a été noyé sous des trombes d'eau de pluie, le tout dans une atmosphère de congélateur.

Mais le froid intense n'était pas que sur la ville. Entre Eto'o et l'entraîneur, le Serbe Sinisa Mihajlovic, le premier contact a été des plus exécrables, ont noté les journalistes. Le coach, qui n'aurait pas digéré que le Camerounais déserte les entraînements et n'en fasse qu'à sa tête, semble de mauvaise humeur. On dit qu'il ne s'est rallié à l'achat de Samuel Eto'o que par contraintes. Avant Eto'o, il s'était opposé au recrutement de Diakité, rembarqué sans ménagement après avoir pourtant passé avec succès ses visites médicales.

Les entraînements de mardi, matin et après-midi, ont quand même eu lieu, mais les journalistes rapportent n'avoir décelé aucune éclaircie dans les rapports entre le coach et l'attaquant camerounais. Au point qu'ils n'hésitent pas à donner pour possible, le départ de l'un ou de l'autre de l'équipe de Gênes. Samuel Eto'o, toujours selon les indiscretions de presse, serait en train d'évaluer deux propositions venues, l'une des Etats-Unis, et l'autre... de Chine! Pour tous, le test d'un retour à la sérénité ce sera dimanche, lorsque la Sampdoria rencontrera la formation de Sassuolo pour le compte de la 22^e journée du championnat de série A.

Lucien Mpama

TRANSFERT

Mouithys quitte le Raja et met le cap sur l'Arabie Saoudite

Lys Mouithys n'est plus rajaoui : l'attaquant congolais a résilié, la semaine dernière, le contrat qui le liait au vice-champion du Maroc. Et s'est engagé, dans la foulée, en faveur du club saoudien d'Al Qadisiya, où il finira la saison.

Arrivé en août dernier pour deux saisons, Lys Mouithys vient de quitter le Maroc, après moins de cinq mois passés au Raja de Casablanca. La collaboration entre l'ancien attaquant du Wydad, le grand rival du Raja, et le vice-champion du Maroc avait pourtant bien débuté : Mouithys connaît sa titulaire lors de la 4^e journée puis fait parler la poudre face à Safi (5^e journée) avec une passe et un but. Il ajoutera un doublé lors de la 6^e journée (défaite à Agadir). Il est alors le meilleur buteur de son club.

Mais le Raja piétine collectivement avec une mauvaise série en championnat (aucune victoire entre la 6^e et la 10^e journée) et une élimination en huitièmes de finale de la Coupe du Trône. Le Congolais en fera les frais et est déclaré indésirable par son président lors de la trêve de janvier. Le club lui interdit également l'accès aux entraînements et le menace de finir la saison en équipe réserve.

L'international congolais, âgé de 29 ans, a donc décidé de résilier son contrat, le 21 janvier. Il est alors proche de s'engager en faveur du club saoudien d'Al Khaleej, mais l'affaire capote au dernier moment. C'est finalement à Al Qadisiya, pensionnaire de deuxième division saoudienne, qu'il va poursuivre sa carrière. Mouithys y a signé un contrat de six mois en faveur de l'actuel quatrième du championnat.

Camille Delourme

LES INVALIDES

La sélection de Pointe-Noire remporte le tournoi Lion's club

L'équipe de Pointe-Noire a pris le meilleur le 4 février au stade Félix-Eboué sur celle de Brazzaville 1-0, remportant ainsi le trophée mis en jeu par les organisateurs. L'unique but de la rencontre a été inscrit dès la 15^e minute par l'entremise de Guy Bawaya.

Le Lion's club Congo a en effet, mis à profit l'organisation à Brazzaville de la conférence panafricaine de Lion's club pour aider à l'intégration des personnes invalides. « Poussa Ndembo » en français jouer au ballon, était pour ces invalides une occasion de se faire reconnaître dans la société, en montrant leurs potentiels au lieu de leurs limites. A travers cette rencontre sportive, ils ont donc fait un pas de plus vers le dépassement de leur handicap surtout quand Vincent Gomez, le président de Lion's club Congo leur a délivré un message plein d'espoir.

« En marge de cette conférence, nous avons voulu faire participer ceux qu'on estime « handicapés » mais qui participent à la vie sportive. Le terme handicapé, je ne l'aime pas. Je ne le supporte pas parce qu'il fixe les



La remise des trophée

gens sur ce qu'on peut considérer comme handicap. Chacun de nous porte en lui ses handicaps. Le plus gros handicap à surmonter, c'est l'ignorance qui entraîne l'égoïsme et beaucoup de choses. Soyez fiers de ce que vous êtes. Vous êtes ni moins ni plus que d'autres. Il y en a qui comme vous, participent à des compétitions internationales et qui réalisent des bons résultats pelouse du stade Eboué, et malgré leur handicap, ils ont fait preuve de beaucoup de courage et détermination pour offrir au public un spectacle de

qualité. Et la sélection de Pointe-Noire plus enjambe s'est montrée à son avantage. Le résultat d'un but à zéro, n'était que la conséquence logique de ce constat. Rappelons que le sport est un outil d'intégration privilégié parce qu'il porte naturellement en lui les valeurs de respect, de tolérance et d'effort.

Outre le sport, le Lion's club a procédé au Palais des Congrès au lancement d'une compétition de peinture sur la paix entre les artistes peintres des deux rives du fleuve Congo.

James Golden Eloué

COUPE DU CACAO À OUESSO

L'équipe camerounaise de Sangmélina confirme sa participation

«J'ai l'honneur de marquer officiellement mon accord de principe pour la participation de la Commune de Sangmélina (...) à la 5^e édition de la coupe de cacao et du palmier à huile », souligne la lettre du maire de la localité camerounaise, André Noël Essian, adressée aux organisateurs de la compétition notamment Léonidas Mottom et Salomon Bambendze de l'association "Congo de terre de foot".

La commune de Sangmélina sera représentée par l'équipe dénommée La Colombe sportive du Dja et Lobo. La participation de cette équipe donnera à la compétition une portée internationale. « Ce sera pour nous une occasion d'échanger avec nos amis camerounais sur la ca-

caoculture. Nous avons besoin de leur expérience pour faire redécoller la filière cacao au Congo d'autant plus que le Ca-

tivités de l'indépendance nationale, les organisateurs de la coupe de cacao et du palmier à huile et le secrétariat général

«J'ai l'honneur de marquer officiellement mon accord de principe pour la participation de la Commune de Sangmélina (...) à la 5^e édition de la coupe de cacao et du palmier à huile »

meroun est assez avancé dans le domaine », a indiqué Salomon Bambendze.

En attendant le coup d'envoi de la compétition, en août 2015 à Ouesso dans le département de la Sangha, en marge des fes-

de la commune de Sangmélina vont continuer à échanger sur quelques modalités pratiques, conclut la lettre du maire de ladite localité.

Rominique Nerplat Makaya

ARRESTATION DE CHRISTOPHER NGOY

Une marche de protestation annoncée pour le 16 février

Les activistes des droits de l'Homme menacent de tenir le gouvernement pour responsable de tout ce qui pourrait arriver à leur collègue détenu par les services, envisageant même de se faire aussi prisonniers pour protester contre son arrestation.

L'affaire Christopher Ngoy, cet activiste des droits de l'Homme arrêté dans la foulée des manifestations contre la loi électorale du 19 et 20 janvier dernier, continue à alimenter la chronique. Des associations œuvrant dans ce secteur des droits humains sont décidées d'aller jusqu'au bout en utilisant tous les voies de droit pour obtenir la libération de leur membre détenu au secret, selon Human Rights Watch, par l'Agence nationale de renseignements (ANR). C'est dans ce cadre qu'il faut situer la marche que comptent organiser ces structures de défense des droits humains le lundi prochain pour obtenir la libération du président de l'ONG « Synergie Congo Culture et Développement » et coordonnateur de la plate-forme

« Société civile de la République démocratique du Congo ».

D'après les initiateurs de cette marche voulue pacifique et non violente, les autorités compétentes seraient déjà saisies conformément à la procédure et aucun avis défavorable n'a été émis, à ce stade, pour interdire cette manifestation. Le collectif d'associations organisatrices de cette marche espère ainsi, par cette action, honorer la mémoire des chrétiens tombés sous les balles de la soldatesque mobutiste un certain 16 février 1992 alors qu'ils réclamaient plus de démocratie et de liberté. Tous les martyrs de la démocratie ayant payé de leur vie pour que triomphent les valeurs républicaines devraient trouver en cette marche un motif de consolation, un peu comme pour dire que leur combat n'aura pas été vain.

Le bémol de Mende

En tout cas dans les milieux des défenseurs des droits de l'homme, des appréhensions sont perceptibles quant au sort à inffi-



Christopher Ngoy Mutamba

ger à Christopher Ngoy présenté comme le fer de lance des manifestations du 19, 20 et 21 janvier. L'expérience macabre de l'ancien directeur exécutif de la Voix des sans-voix, Floribert Chebeya, retrouvé mort en juin 2010 après s'être rendu chez le chef de la police de l'époque, est vite remontée à la surface, surtout que son lieu

de détention est toujours tenu secret. Nonobstant les assurances du porte-parole du gouvernement qui a informé que Christopher Ngoy est bel et bien détenu par la police judiciaire des parquets en passe d'être déféré devant un juge, le doute persiste dans le chef de ses collègues. « On ne peut pas nous dire aujourd'hui que Chris-

topher a été présenté à la justice sans que nous ne soyons au courant », rétorquent les défenseurs des droits humains.

Cherchant à dédramatiser la situation de cet activiste des droits de l'Homme, Lambert Mende a laissé entendre, lors de son dernier point de presse, que les proches du prévenu ainsi que ses avocats le voient régulièrement. « Je ne pense pas que les associations des droits de l'Homme aient des droits particuliers à exiger d'être informées. Non. Il n'y a que sa famille et ses avocats qui ont le droit de le savoir », a-t-il lâché comme pour couper court à la polémique. Considéré comme un des instigateurs des troubles qu'avait récemment connus la ville de Kinshasa, Christopher Ngoy a été interpellé pour « incendie volontaire », « destruction méchante » (vandalisme), « atteinte à la sûreté de l'État » et incitation à la haine raciale notamment contre les personnes de race chinoise. Les prochains jours nous en diront davantage.

Alain Diasso

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

La RDC et l'Angola posent les bases d'un contrat de partage de production

L'accord conclu récemment entre les deux pays définit les termes des activités d'exploration et les principes généraux qui régiront ce futur contrat censé permettre aux deux parties de tirer bénéfice de l'exploitation commune des hydrocarbures dont regorge le bassin côtier.

Le processus visant l'établissement du protocole de coopération signé par l'Angola et la RDC le 30 juin 2007, pour l'exploitation conjointe des hydrocarbures dans la ZIC, zone située dans le couloir entre les pays, évolue normalement.

Les contacts pris par les deux parties dans ce sens viennent d'accoucher d'un accord commercial préliminaire susceptible de booster cette dynamique afin de permettre aux deux pays de tirer bénéfice de l'exploitation des hydrocarbures dont regorge le bassin côtier. L'accord en question a été conclu le 3 février à Luanda entre la Société nationale angolaise des hydrocarbures (Sonangol EP) et la compagnie pétrolière congolaise des hydrocarbures (Cohydro SA).

Le président du conseil d'administration de la Sonangol EP, Francisco de Lemos José Maria et deux directeurs généraux et de production et d'exploration de Cohydro SA, en l'occurrence Liliane Ilunga et Louis-Gérard



Exploitation pétrolière aux larges de la Côte Atlantique

Vununu, ont apposé leurs signatures au bas des documents qui officialisent ce partenariat économique. C'était en présence d'Emilio Guerra et Antoine Ghonda, respectivement ambassadeur d'Angola en RDC et conseiller du président de la RDC.

Cet accord définit les termes des activités d'exploration et les principes généraux qui régiront le futur contrat de partage de production (CPP). À l'heure où la RDC connaît une chute sensible de ses recettes mobilisatrices dans ce secteur et dans la perspective d'épuisement progressif du bassin côtier qui produit actuellement l'essentiel de la production nationale très faible (moins de 40 000 barils/jour), les deux patries seraient déjà en quête des solu-

tions alternatives. Il est important de songer aujourd'hui à développer d'autres bassins, se convaincant. En attendant, la RDC qui a pris l'option de conclure systématiquement des CPP à l'image de l'accord conclu avec l'Angola, espère en tirer des dividendes en se référant notamment à des options chiffrées claires.

Dans la recherche des voies et moyens pour redresser son économie et renflouer les caisses du trésor public, la RDC vient donc de se lancer à la conquête des nouvelles ressources dont l'or noir, une ressource potentielle longtemps négligée au moment où l'Angola, déjà en avance sur le plan de l'exploitation, produit plus d'un million de barils brut par jour.

A.D.

CADRE DE CONCERTATION

La Socico dénonce l'incompétence et le dysfonctionnement du bureau

La plate-forme conseille le recadrage du travail dudit bureau de manière globale pour le rendre efficace.

Dans une correspondance adressée, fin janvier, au président du Cadre de concertation de la société, la Société civile du Congo (Socico) fait constater « le dysfonctionnement, l'incompétence et l'incapacité » de cette structure à rassembler l'ensemble de la société civile. Elle soutient ses remarques par des lettres signalant notamment des profonds maux au sein de la société civile du Katanga.

Dans cette lettre, la Socico appelle le président du Cadre de concertation de se mettre en question et de réfléchir sur des solutions à apporter à la situation décrite dans la province cuprifère ainsi que sur le plan national. « Il faut y apporter des solutions justes, claires et équitables. Les accords et autres engagements pris lors de la mise en place du Cadre de concertation provincial du Katanga doivent être respectés. La Socico devra rentrer dans ses droits », est-il écrit dans cette correspondance.

La Socico a également appelé le président du Cadre de concertation à intégrer le « team leader » dans la prise des décisions. « Il n'est pas normal que quatre ou cinq personnes, et parfois une seule personne, comme c'est le cas de Mme Maggy Kiala, prennent des décisions de manière unilatérale en engageant l'ensemble de la société civile ».

Il est, par ailleurs, rappelé, dans ce document que le Cadre de concertation était un espace d'échanges et de concertation. Il n'était pas, selon la Socico, une plate-forme de la société civile et moins encore une ONG. D'où l'obligation, à en croire cette structure, des décisions consensuelles. Malheureusement, a regretté la Socico, l'expérience montre que le bureau est devenu une tour d'ivoire et une organisation secrète qui prend des décisions de manière tout à fait discrétionnaire. Dans son alerte, la Socico, qui pense qu'il était grand temps de recadrer le travail du bureau de cet espace de manière globale pour le rendre efficace et ne pas le laisser dans les mains de quelques individus, note que le dysfonctionnement du bureau national, l'incohérence de la démarche des membres du bureau ainsi que la boulimie du pouvoir et la recherche des intérêts personnels dans le chef des animateurs vont entraîner les problèmes dans tous les niveaux.

Lucien Dianzenza

AFFAIRE VITAL KAMERHE-WIVINE MOLEKA

Les membres de l'UNC dénoncent une parodie de justice

Les partisans de l'ancien speaker de la chambre basse du Parlement maintiennent la pression pour que l'on cesse de chercher à déstabiliser politiquement leur leader.

Les partisans de Vital Kamerhe sont convaincus que leur leader se trouve bel et bien dans le collimateur du pouvoir qui tient à le déstabiliser aux fins de le disqualifier pour la présidentielle de 2016. Après ce qu'ils ont considéré comme une séquestration du président de l'Union pour la Nation (UNC) et ses amis de l'opposition au siège du parti dans la foulée des tristes événements du 19 janvier, l'ex speaker de la chambre basse est aujourd'hui au centre d'un dossier judiciaire à la Cour suprême de justice (CSJ). Le contentieux judiciaire l'opposant à Wivine Moleka aurait été exhumé pour le besoin de la cause, se convainquent ses partisans qui ne s'expliquent guère



Vital Kamerhe

qu'une affaire déjà classée après arrangement à l'amiable entre parties soit remise à la surface sur instruction du procureur général de la République. Violant les articles 47 et 49 de la

loi organique n°13 du 19 février 2013 sur la procédure devant la Cour de cassation, le tribunal a, contre toute attente, décidé de poursuivre l'instruction de l'affaire, alors que ladite loi impose

aux juridictions inférieures de sursoir à statuer jusqu'à ce que la CSJ ait tranché le pourvoi ainsi introduit. Dans le cas d'espèce, estiment les partisans de Vital Kamerhe, le tribunal aurait fait fi des exceptions soulevées par la défense du président de l'UNC portant notamment sur le défaut de qualité des avocats de Wivine Moleka et la saisine du premier juge au fond. Les prescriptions légales interdiraient dans ces circonstances au premier juge de poursuivre sa saisine, mais plutôt de décréter la surséance du dossier, indiquent les avocats de Kamerhe.

Le procès Kamerhe s'est poursuivi nonobstant les irrégularités décriées au point de pousser ses partisans à s'interroger s'il n'y a pas une main noire qui opère dans l'ombre pour instrumentaliser la justice.

Entre-temps, dans son fief de Bukavu (chef-lieu du Sud-Kivu), la tension était montée d'un cran le 3 février. Des militants de l'UNC en grand nombre sont

descendus dans la rue munis de calicots et pancartes pour manifester leur désapprobation contre ce qu'ils qualifient de parodie de justice.

Ils ont investi la place Major Vangu d'où ils sont partis jusqu'à terminer leur procession au siège du gouvernorat provincial. Sur les lieux, ils ont déposé un mémo invitant la justice à surseoir ce dossier qui n'apporte rien à la République, si ce n'est envenimer inutilement la tension sociale à l'approche des échéances électorales.

Le fait d'avoir appris par des sources judiciaires dans la capitale que leur leader pourrait, s'il est éventuellement reconnu coupable, écopé une peine d'une année avec sursis, avait irrité les manifestants d'autant plus qu'une telle condamnation est susceptible d'empêcher Vital Kamerhe, virtuel candidat président de la République, de concourir à la présidentielle de 2016.

Alain Diasso

INTERRUPTION SMS ET INTERNET

Les excuses du gouvernement de la RDC

« Le gouvernement est désolé pour les inconvénients causés aux utilisateurs des nouvelles technologies », a déclaré le ministre de la Communication et Médias, Lambert Mende.

Les premiers SMS ont recommencé à circuler le samedi 7 février mettant ainsi fin à près de trois semaines d'interruption du service le moins coûteux pour les abonnés de la téléphonie mobile. Au-delà, l'on projette également un retour progressif de l'Internet mobile dès le 9 février. Pour Lambert Mende, cette mesure conservatoire était justifiée. « Il est évident que le gouvernement ne pouvait agir autrement car les images trafiquées récupérées des archives d'autres pays, voire même des séries télévisées, que l'on a balancées sur les réseaux sociaux pouvaient alimenter une véritable guerre civile chez nous », a-t-il déclaré.

Le ton utilisé par Lambert Mende prouve à suffisance que les réseaux sociaux font l'objet désormais d'une surveillance plus accrue. En raison des effets déstabilisants pour le pouvoir central, plus d'un analyste craint un recours plus systématique à cette mesure conservatoire à l'avenir pour des raisons de sécurité. Et cela inquiète forcément les utilisateurs des nouvelles technologies. « Actuellement, l'on ne fait pas toujours attention, il existe une économie florissante en RDC constituée des utilisateurs d'Internet. Prenez mon cas, j'offre un service en ligne des téléphones portables. Et ça marche. Nous livrons nos appareils jusqu'à l'intérieur du pays. Dans un pays aussi grand, vous n'imaginez pas l'importance

d'Internet », a expliqué Jean, le propriétaire d'une PME.

L'Internet est classé parmi les produits les plus consommés du pays. Et son interruption pendant dix-neuf jours a eu des conséquences graves pour les services en ligne. « Il faut reconnaître l'impact négatif sur les PME car une bonne partie d'entre elles dépendent de l'Internet mobile. Ces dernières ont revu à la baisse leurs chiffres d'affaires. Au même moment, il leur fallait développer d'autres mécanismes bien plus coûteux pour arriver à communiquer dont les appels normaux par téléphone », s'est exprimé un Kinnois.

Pour les ménages, il n'était plus possible de transférer de l'argent à distance grâce aux différents produits mis en œuvre par les opérateurs de téléphonie mobile. Pourtant, c'est un service indispensable pour les coins reculés non couverts par les banques. « On ne ressort pas indemne de plus de quinze jours d'interruption, surtout pour une entreprise comme la mienne qui offre un service en ligne. Quinze jours représentent la faillite. Comment faire face aux charges de l'entreprise alors qu'on n'a pas de crédit ? Cette mesure était vraiment hasardeuse », a dit le propriétaire d'un cybercafé.

Au-delà, beaucoup s'interrogent sur l'efficacité même de cette mesure visant à empêcher l'accès aux services sociaux. « Dès que les internautes auront de nouveau accès aux réseaux sociaux, il y aura une avalanche de nouvelles et des images à poster. Et l'on comprendra que la mesure n'a servi à rien », a déclaré un citoyen.

Laurent Essolomwa

PAIEMENT MOBILE

Un nouveau service de transfert d'argent lancé en Afrique

Le service sera déployé au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Guinée Conakry, en Niger, en Sénégal et en République démocratique du Congo, au cours du premier semestre 2015.

Le nouveau produit est le fruit du partenariat établi entre Orange et le groupe bancaire panafricain Ecobank. Le service proposé par les deux entreprises permettra aux clients d'Orange Money, détenteurs de comptes bancaires Ecobank, de transférer de l'argent entre leurs comptes. Ce partenariat, explique-t-on, vise à faciliter les échanges entre les clients communs à Orange et Ecobank, en leur offrant la possibilité d'alimenter leur portefeuille électronique Orange Money avec leur compte bancaire et inversement. Les deux entreprises, explique-t-on, ont lancé le service suite à un accord de principe et ce partenariat représente la volonté commune de développer les services financiers mobiles et permettre l'accès de tous aux services bancaires en Afrique. « Ce partenariat entre Orange et Ecobank vient enrichir l'expérience client. En facilitant les échanges entre les comptes Orange Money et Ecobank, nos clients seront en mesure d'effectuer des opérations financières rapidement et en toute sécurité. Nos clients pourront ainsi profiter du meilleur de ces deux univers. Nous souhaitons offrir ce service dans tous les pays où cela fait sens », a déclaré Laurent Paillassot, directeur général Adjoint d'Orange en charge de l'expérience client et du mobile banking. Pour sa part, Patrick Akinwuntan, direc-

teur de la division banque de détail du Groupe Ecobank, a déclaré : « Ce lancement démontre l'engagement d'Ecobank pour faire de la banque à distance une réalité par l'activation de multiples canaux dans tous les pays dans lesquels nous opérons. Notre présence panafricaine nous permet aussi d'être au premier plan pour développer le marché des services financiers mobiles transfrontaliers en Afrique. »

Faciliter les échanges En Afrique Subsaharienne, moins de 24% de la population dispose d'un compte bancaire, alors que plus de 60% des habitants sont équipés de téléphones mobiles. Avec Orange Money, explique-t-on, les clients peuvent transférer de l'argent depuis leur mobile à tout autre client dans le pays et, depuis certains pays, à l'international. Ils peuvent également payer à distance leurs factures d'eau, d'électricité, de télévision et recharges téléphoniques. Ils peuvent aussi bénéficier de solutions d'épargne ou d'assurance, selon les pays. Ce type de partenariats avec les banques permettent à un client de lier son compte bancaire à son compte Orange Money. Ce service facilite ainsi les échanges entre les personnes bancarisées et celles qui ne le sont pas. Les clients Ecobank peuvent également consulter le solde de leur compte bancaire et obtenir des mini-relevés par SMS via le service. Orange Money compte plus de 12 millions de clients et plus de 4,5 milliards d'euros ont été échangés via ce service dans treize pays en 2014.

Patrick Kianimi

TRANSPORT FLUVIAL

ITB Kokolo officiellement opérationnel

La cérémonie d'inauguration du bateau récemment réhabilité dans sa totalité, de la fondation à la tôlerie, a eu lieu le 7 février au port de Kinshasa, en présence du président de la République, Joseph Kabila. Actuellement, c'est le plus gros bateau de la Société commerciales des transports et des ports (SCPT) avec huit barges dont cinq passagers et trois cargos.



L'ITB Kokolo (images Radio Okapi)

Un dispositif policier était perceptible aux alentours du port de Kinshasa. L'ex-Onatra a bien repris du service, et c'est le chef de l'État, Joseph Kabila, qui vient le confirmer en assistant personnellement à la cérémonie d'inauguration du bateau. Pour des raisons de sécurité, les forces de l'ordre se sont déployés, empêchant tout accès du site aux gros camions chargés au port qui ne pouvaient emprunter l'artère qui permettait de passer par l'entrée du Beach Ngobila pour rejoindre l'avenue Poids lourds. Pour autant, il ne s'agissait que de l'inauguration du bateau avant le premier voyage qui ne saurait tarder. Cet événement signe le retour en force de la Société commerciale des transports et des ports (SCPT) d'autant plus que l'ITB Kokolo n'est pas le seul bateau à réhabiliter dans le cadre du programme

du gouvernement. L'ITB Kokolo ou Integrited twon boat Kokolo appartient à la SCPT. L'imposant bateau a connu d'intenses travaux de réhabilitation au chantier pour sa remise en état qui touchait principalement le carénage du coq, la révision des moteurs, le reconditionnement des arbres d'hélices, la réinstallation du circuit électrique et l'installation des groupes électrogènes. Il était également prévu d'autres travaux visant cette fois le confort et la décoration. Il y a quelques mois, le ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba Mwana Ngongo, a assisté au premier essai technique devant ouvrir la voie à la reprise du voyage de l'ITB Kokolo vers les contrées lointaines de l'est dont la ville de Kisan-

gani dans la Province Orientale. Cet essai avait pour but essentiel de vérifier l'état des moteurs et de la propulsion sur le fleuve Congo. Certaines sources proches de la SCPT ont confirmé que la cérémonie ne visait à ce stade que l'inauguration de l'ITB Kokolo. Cependant, il marque un pas de plus dans les efforts de relance du transport fluvial en RDC. L'on estime que le retour de l'ITB Kokolo, après 13 ans d'immobilisation, ne peut qu'avoir un impact socioéconomique intéressant sur la population riveraine. Il permettra, espère-t-on, de ramener des denrées de première nécessité des provinces intérieures vers le principal centre de consommation, en l'occurrence Kinshasa.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Le Liberia salue l'appui et l'expérience de la RDC dans la lutte contre Ebola

La survenue de la maladie à virus Ebola au Libéria a suscité un élan de solidarité des pays africains.

La RDC qui a une expertise avérée dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola pour l'avoir maîtrisé à sept reprises dont la dernière épidémie en date était apparue au mois d'août 2014 dans le village enclavé de Djera dans le territoire de Boende dans la province de l'Équateur n'a pas hésité à prêter mains fortes au Liberia qui était à la merci de cette épidémie qui a commencé en Guinée Conakry pour s'étendre à d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest dont le Liberia.

La RDC avait, pour ce faire, envoyé ses experts au Liberia pour l'aider à organiser la lutte. Aujourd'hui, la situation

nement congolais. Il a été reçu par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix kabange Numbi.

« Je suis venu remercier le ministre congolais de la Santé pour l'appui qu'il nous a apporté pendant la crise. Nous sommes presque à la fin de l'épidémie grâce à la RDC et d'autres partenaires, il y a eu une nette progression de la situation. Actuellement, nous faisons la transition du traitement à la prévention et nous avons besoin de l'expérience de la RDC au stade où nous sommes », déclare l'hôte du Dr Félix Kabange Numbi qui a reconnu que la maladie à virus Ebola était une épidémie très étrange pour son pays. L'appui de la RDC, insiste-t-il, nous a beaucoup aidés. La RDC nous a apporté



Le ministre de la Santé remettant sa carte de visite au ministre libérien

son expertise, les experts de la RDC avaient beaucoup échangé avec notre ministère et nous ont aidés dans la riposte dès les premiers moments.

Actuellement, renchérit-il, nous espérons que bientôt nous allons déclarer le Liberia pays sans Ebola parce que les cas ont beaucoup diminué. « On a

noté seulement un à deux cas lors des deux à trois dernières semaines. Si nous gardons ce rythme, nous allons bientôt bouler hors de notre pays Ebola. Nous sommes donc venus chercher l'appui de la RDC pour voir comment gérer la période post épidémie et comment renforcer notre système de santé », a dit Sylvester Grigsby.

Aline Nzuzi

sur le terrain est maîtrisée. Le nombre des cas enregistrés journalièrement a ostensiblement baissé. Ayant reconnu l'appui et non des moindres que la RDC a apporté à son pays, le ministre d'État aux affaires présidentielles au Libéria, Sylvester Grigsby, est venu personnellement remercier le gouver-

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

CAN 2015

La RDC s'adjuge la petite finale face à la Guinée Équatoriale

Les Léopards de la RDC ont fini en beauté la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN).

Les fauves RD-congolais ont remporté, le 7 février, à Bata la petite finale s'appropriant la troisième place de ce tournoi, au détriment du pays organisateur, la Guinée Équatoriale. Un succès laborieux, car les joueurs du sélectionneur Florent Ibenge ont dû en arriver aux tirs au but après un résultat nul de zéro but partout au terme du temps réglementaire.

Pour cette rencontre, Florent Ibenge a maintenu son schéma tactique de 4-3-3. Et Robert Kidiaba a gardé les perches RD-congolaise comme depuis le début de la compétition. Cédric Mongongu et Gabriel Zakwani ont formé la barrière dans l'axe de la défense, alors que Issama et Kasusula ont occupé sans surprise, respectivement, les flancs droit et gauche de la défense. Une fois de plus, Florent Ibenge a titularisé Chancel Mbemba, Cédric Makiadi au mi-



Les Léopards de la RDC, médaillés de bronze à la CAN 2015

lieu de terrain, ainsi Hervé Kagé, qui a retrouvé le onze de départ après son match moyen en deuxième journée de la phase des poules contre le Cap-Vert. Bokila, Mabwati et Bolasia ont été le

trio d'attaque des Léopards. Cette rencontre n'a pas connu d'affluence du public au regard des gradins vides, clairsemés de rares spectateurs. Certainement, les supporters équato-gui-

néens très déçus de l'élimination de leur équipe en demi-finale par le Ghana, et aussi au regard des troubles survenus lors de cette rencontre à haute tension, sont restés chez eux. Et du coup, la

petite finale s'est jouée dans une ambiance assez sereine, sans tension, bien que les deux équipes sur le terrain tinsent à la victoire.

Mais au terme du coup de sifflet de l'arbitre égyptien Grisha sanctionnant la fin du temps réglementaire, le score a été de zéro but partout, il a donc fallu passer directement aux tirs au but. Les Équato-Guinéens Javier Balboa, leader technique de cette forme, et Bossio qui venaient pourtant de rentrer ont loupé leurs tirs au but. Le premier a vu son ballon fuir le cadre, alors que le deuxième est tombé sur le gardien de but Robert Kidiaba qui a arrêté net son tir au but. Du côté congolais, Mabwati, Lema, Mbemba et Mongongu ont tous réussi leurs frappes. La RDC a donc réédité sa performance de la CAN 1998 lorsqu'elle remportait la petite finale, face au pays hôte du tournoi de l'époque, le Burkina Faso.

Martin Enyimo

Florent Ibenge et ses joueurs contents de la médaille de bronze

Médaillés de bronze à la 30^e édition de la CAN en Guinée Équatoriale, les Léopards ont regagné Kinshasa le 8 février.

Avant de prendre l'avion à Malabo, le sélectionneur Florent Ibenge et quelques joueurs ont livré leurs impressions globalement bonnes à la presse. « Ce n'était pas le plus beau match qu'on ait pu faire. Mentalement que ce soit nous ou l'équipe de Guinée, on était déçus de ne pas atteindre la finale. Quand c'est comme ça, en général ça ne donne pas un grand match. C'était un peu le cas. On voulait mettre du rythme parce qu'on savait qu'ils avaient eu une journée de moins de récupération. Mais on n'a pas su le faire. Ça a donné ce match un peu difficile à suivre du banc de touche », a indiqué le sélectionneur de la RDC.

Et il a cependant exprimé sa satisfaction en ces termes : « On a bien vécu. C'était un groupe sain. C'est ce qui nous a permis de faire ce résultat. Un groupe qui n'était pas difficile à vivre. On a fait des résultats jusqu'à arriver là. C'est un groupe prometteur. On a un projet pour gagner en 2017 ou 2019. Fatalement on a des gens qui arrêtent, et des nouveaux qui vont arriver. C'est ça la dynamique d'un groupe. On va

regarder tranquillement pour pouvoir avancer avec la base de ce groupe ». Il s'est enfin adressé à la génération de 1998, médaillée de bronze à la CAN au Burkina Faso : « À tous les anciens de 1998, notamment à Roger Itoto qui m'avait dit que si vous passez le premier tour, vous irez très loin. On aura du mal à vous arrêter. On a égalé Roger Itoto. On revient avec la même médaille ».

Le gardien de but Robert Kidiaba (39 ans) qui a arboré le brassard du capitaine pour ce match de la troisième place contre la Guinée Équatoriale livrait son dernier match en sélection. « Je suis vraiment très content. Et puis c'est le dernier match que je viens de disputer avec mon équipe nationale. Je ne sais pas manifester. Je vais aller manifester ça au Congo. J'étais vraiment déterminé pour ce match. J'avais reçu beaucoup d'appels. Ils m'ont dit : "Il faut que tu joues le match que tu n'as jamais joué." Je me suis donné durant tout le match pour qu'on arrache même les tirs au but. Dieu merci, on a remporté la troisième place. J'arrête avec l'équipe nationale. Si je dois intervenir, je vais intervenir », a déclaré le désormais ex-gardien des Léopards et homme à la danse «tape-cul au sol» qui aurait des contacts pour aller jouer au Brésil.



Yannick Bolasia a, pour sa part, dit : « C'est déjà bon de terminer troisième. Nous constituons une bonne Nation de football et nous espérons faire mieux dans les compétitions qui vont venir ». Cependant le massif défenseur Gabriel Zakwani a confié : « Je suis très content. Nous étions venus dans cette CAN, on ne savait pas ce qui allait se passer parce qu'on était meilleur troisième des éliminatoires, mais maintenant c'est une grande joie pour le pays. On a eu le résultat qu'on voulait ».

Le meneur de jeu Neeskens Kebano a lui aussi exprimé sa joie pour la médaille de bronze des Léopards : « C'est une satisfaction pour nous. C'est vraiment

ce qu'on devait faire ce soir. Même si ce n'était pas un beau match à voir, l'essentiel pour nous était de prendre la médaille et de repartir avec. Ça été une très bonne CAN, on a eu un très beau parcours récompensé au bout en plus. Moi j'en garde vraiment de très beaux souvenirs. On va rentrer dans nos clubs et on verra dès la prochaine CAN ce qui sera envisageable en ce moment là ».

Heureux, le défenseur Joël Kimwaki a indiqué : « C'est ma première CAN et je repars avec une médaille qu'on a décrochée 17 ans après la dernière. Je remercie Dieu parce qu'au départ ça ne ressemblait qu'à une aventure mais là on vient de terminer la compétition de la

bonne manière. Si nous maintenons ce groupe, sûrement que Dieu va encore nous venir en aide. Ce n'était pas facile, nous avons raté la finale mais Dieu nous a aidés à gagner cette troisième place ».

Avec son total de deux buts inscrits au cours de la compétition, Jérémy Bokila a noté : « On a atteint notre objectif. On termine troisième, donc on peut être fiers de nous. On a semblé accuser la fatigue parce que ça ne jouait pas bien. Eux, ils jouaient à la maison. On savait que le match n'allait pas être facile. On a mal entamé le match, on l'a mal fini aussi. Mais on a gagné quand même, c'est l'essentiel ».

M.E.

GESTION DURABLE DES FORÊTS

Des recommandations pour les concessions du sud-Congo

C'est l'une des principales retombées du séminaire dit de capitalisation du Projet d'appui à la gestion durable des forêts du Congo (PAGEF) qui a pris fin le 5 février à Pointe-Noire.

Lancé en septembre 2009, le Pagef est un projet mis en place pour initier la dynamique d'aménagement durable des concessions forestières du sud de la République du Congo avec pour maître d'ouvrage, le ministère de l'Économie forestière et du développement durable et le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestière et fauniques (CNIAF) comme maître d'œuvre tandis que l'opérateur du projet est le bureau d'études Forêt ressources management (FRM) en partenariat avec TERE et Nature +.

L'objectif final du projet consiste à améliorer les modalités de gouvernance du secteur forêt/bois par l'élaboration d'outils techniques de pilotage, l'extension de la dynamique d'aménagement durable aux massifs forestiers Sud et Centre du Congo, le renforcement des capacités institutionnelles de l'administration forestière et la formation professionnelle du personnel de l'administration et des entreprises.

Au terme des échanges qui ont eu lieu après des exposés consacrés

à la présentation des forêts du sud Congo, l'aménagement durable des concessions forestières du sud-Congo, le renforcement des capacités à la gestion forestière au Congo, les acquis du PAGEF, la stratégie de mise en œuvre des plans d'aménagement de chaque société, les perspectives en matière de gestion des espaces forestiers du sud-Congo, les participants, issus du ministère de l'Économie forestière et du développement durable (Niari, Lekoumou, Kouilou, Pointe-Noire), des administrations publiques concernées, des sociétés forestières, des partenaires au projet, ont formulé plusieurs recommandations, afin que l'aménagement forestier constitue la base de la gestion durable des ressources forestières et de la gestion durable des territoires boisés, prenant en compte l'exploitation du bois, la conservation de la biodiversité, le développement des activités économiques des populations riveraines et la satisfaction de leurs besoins en produits forestiers.

Des pistes pour la certification des concessions forestières

Les participants ont demandé entre autres, la poursuite du Programme d'aménagement des forêts du sud-Congo afin d'atteindre l'objectif d'achever l'ensemble des



La tribune officielle lors du séminaire de capitalisation du PAGEF Crédit photo 'Adiac'

plans d'aménagement des superficies sous contrat d'aménagement et de transformation avant fin 2016. Ils se sont également accordés pour rechercher des moyens afin d'améliorer et compléter le travail de capitalisation engagé; valoriser les efforts de simplification du processus d'aménagement à travers les approches d'études par bassin de vie aux zones écologiques et la simplification de certaines méthodes de calculs de paramètres d'aménagement; mettre en perspective les adaptations des méthodes d'aménagement développées pour le sud et le centre-Congo par rapport à celle mise œuvre dans le nord. Il s'agira aussi de diffuser largement les

principaux rapports techniques, les outils développés et les supports de formation produit par le PAGEF; renforcer les capacités de brigades forestières au suivi et au contrôle de la mise en œuvre des plans d'aménagement, poursuivre la réflexion engagée par le PAGEF sur l'évolution des méthodes d'aménagement, mettre en œuvre un programme de recherche sur la dynamique des forêts du sud et du centre-Congo; définir une stratégie de développement économique et d'adaptation des productions des entreprises aux conséquences de la mise en œuvre des plans d'aménagement; organiser une concertation entre les bureaux d'études, l'adminis-

tration forestière, les institutions de recherche et les entreprises sur les mesures spécifiques à intégrer sur les plans d'aménagement en vue de la rentabilité de l'exploitation forestière, etc

« Bien que les objectifs fixés en début du projet n'ont pas en totalité été atteints, le PAGEF nous a permis d'élaborer les premiers plans d'aménagement forestier dans le Sud Congo qui vont entraîner inévitablement de modifications positives dans la mise en valeur des forêts permettant l'émergence des sociétés vertueuses répondant aux exigences du marché international du bois et notamment la certification forestière », a dit Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du développement durable, clôturant les travaux.

Mis en œuvre de septembre 2009 à février 2015, le PAGEF a été financé conjointement par l'AFD, l'État congolais et les sociétés d'exploitation forestières pour un total de 17,5 millions d'euros. La clôture des travaux est intervenue en présence d'Henri Djombo, ministre congolais de l'Économie forestière et du développement durable et de Benoit Guégan, représentant de l'Agence française de développement (AFD).

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Quand l'ingratitude tend à devenir une valeur !

À dire vrai, l'ingratitude ne saurait être une valeur, elle est une véritable anti-valeur, car elle divise les familles et ronge les sociétés. Et ce qui est bizarre c'est que certaines gens, sans aucune gêne, expriment leur ingratitude à ceux qui hier leur ont rendu d'énormes services. En regardant attentivement ce qui se passe dans la vie des organisations, notamment en politique, dans les administrations, dans la religion et ailleurs, on se rend bien compte que les divisions naissent de l'ingratitude. Autrement dit du manque de reconnaissance vis-à-vis des autres.

Que l'on veuille ou non, car cela se justifie chaque jour qui passe, en matière politique par exemple, on ne réussit généralement que si l'on a bénéficié de l'appui des anciens. Sous d'autres cieux, on parlerait même de l'initiation. Ou du parrainage. Pourquoi donc ne pas le reconnaître, même si l'on a réussi par soi-même à escalader les marches pour se retrouver dans les hautes sphères de la politique ? C'est ce manque de reconnaissance qui conduit le plus souvent aux déchirements et qui s'étalent parfois sur la place publique. On le voit avec certains rassemblements politiques qui se transforment en des agoras d'invectives et de diffamations des anciens par des jeunes. Bizarre !

Ces « ingrats » sont aussi présents dans le monde religieux. C'est même l'une des causes essentielles conduisant à la prolifération des sites culturels, ou « maisons de Dieu », nés souvent des dissidences entre dirigeants ou entre fidèles. Hier simples fidèles d'une communauté, aujourd'hui hisés au rang de pasteur, certains individus

lancent des campagnes de diabolisation contre leurs alliés d'hier ou leurs mentors, ceux-là même qui les ont formés et montré la voie. « Nous avons décidé de quitter cette assemblée puisque là-bas la parole est tronquée », disent le plus souvent ces dissidents ingrats.

Et dans les administrations ? Ici aussi, elle bat son plein, car les jeunes se plaisent à se dresser contre les anciens qui les ont reçus et formés. Ces jeunes, diplômés pour la plupart, ont goûté à l'école des anciens qui leur ont appris la pratique de terrain. La situation est aussi criante chez ceux qui exercent les métiers manuels où des « maîtres » se plaignent. On le vit dans des domaines comme la maçonnerie, la menuiserie, la conduite automobile, la peinture, la sculpture, la soudure, l'artisanat, la couture, etc.

Que dire à l'enseignement ? « L'enseignement est un métier dans lequel sont formés plus d'hommes ingrats que d'hommes reconnaissants », disait un enseignant à l'un de ses anciens élèves qui l'avait totalement méconnu lors d'une querelle opposant deux familles au sujet d'une parcelle de terrain. Un mot, enfin, sur ce qui se passe dans les foyers lors des divorces. Le plus souvent, l'un des partenaires est remercié en monnaie de singe. Il suffit de fréquenter les tribunaux de nos villes pour entendre des propos dégradants de ceux qui, hier, étaient unis et qui, aujourd'hui, veulent se séparer. L'un et l'autre se nient réciproquement et catégoriquement oubliant les bienfaits de chacun.

Une chose est sûre : l'ingratitude ne paie pas.

Faustin Akono

GESTION DURABLE DES FORÊTS

Le Pagef cède le témoin à un autre acteur, le Cniac

Cinq ans après sa mise en place, le projet d'appui à la gestion durable des forêts (Pagef) arrive à son échéance le 28 février de cette année. Et le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (Cniac) a été choisi le 06 février lors de la dixième session du comité de pilotage du Pagef qui s'est déroulée à Pointe-Noire pour perpétuer la gestion durable des forêts.



Une vue des participants crédits photo «Adiac»

Mis en œuvre par le ministère congolais du Développement durable, de l'Économie forestière et de l'Environnement avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD), ce projet avait une durée de vie de cinq ans. L'une de ses missions était d'étendre la dynamique d'aménagement durable aux massifs forestiers du Sud Congo.

Comment exploiter la forêt sans la détruire ?

Telle était la préoccupation du Pagef. Cinq ans après sa mise en place, il a permis de réaliser les inventaires des Unités forestières d'exploitation (Ufe), la conception d'un logiciel de saisie pour les données d'inventaire d'aménagement et la réalisation de plusieurs études. Le Pagef a éga-

lement ouvert des perspectives pour la gestion durable des forêts.

Le territoire congolais est recouvert à 65% par la forêt tropicale humide. L'exploitation forestière est un enjeu majeur du développement économique de ce pays, à la fois sur le plan de la préservation de ses ressources naturelles et sur le plan de diversification de son économie.

Rappelons qu'avec près de 17 milles salariés, le secteur forestier est, en matière d'emplois, le deuxième gisement du pays après la Fonction publique. D'où l'importance d'une bonne gestion des forêts. Cette réunion a été présidée par Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière.

Hugues Prosper Mabonzo

CAN 2015

Côte d'Ivoire- Ghana : une finale très disputée

La Côte d'Ivoire débute la partie sur les chapeaux de roues, cherchant à tout prix un but « colle » dans les toutes premières minutes. Un peu perdus au départ, les Ghanéens prennent la mesure des enjeux et reviennent peu à peu dans le match.

À la vingt-huitième minute, peut-être légèrement avant, les deux équipes commencent à se neutraliser. Avec tout de même un avantage pour les Black Stars qui multiplient les tentatives dans le camp des Éléphants. C'est l'instant où l'on assiste aux passes ratées, à la commission de fautes de part et d'autre, motivée par le trop d'engagement des vingt deux acteurs. Ils reviennent sur terre, presque à leur corps défendant, du fait sans doute de s'être trop dépensés.

La demi heure de jeu arrive dans cette ambiance mi-figue mi-raisin entre Ivoiriens et Ghanéens. 55% de possessions en faveur des Black Stars, contre 45 % pour les Éléphants à la quarante quatrième minute. Le temps de récupérer au dessus de la première période une petite minute d'arrêt de jeu et, enfin, de retourner aux vestiaires souffler. On note une grande détermination des deux côtés.

En seconde période, Ghanéens et Ivoiriens relancent les hostilités avec la même volonté d'en découdre. Gervinho tente une de ses accélérations dangereuses dans le camp adverse et mobilise contre lui trois défenseurs ghanéens. Il ne passe pas. Gyan Assamoah arme un tir devant les buts de Barry Copa. Le ballon passe au dessus. On s'échange des coups de tête pas très amicaux, entre l'Ivoirien Boye et le Ghanéen Bailly, mais pas non plus sévèrement sanctionnés.

À la différence de l'explosive demi-finale Ghana- Guinée Équatoriale, le stade de Bâta, plein comme un œuf, est sportivement animé. La présence du chef de l'État équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema, et l'absence sur le terrain des Nzalang, la sélection nationale du pays hôte de la CAN en sont, elles, peut-être pour quelque chose.

75e minute et au delà, toujours aucune faille chez les deux finalistes. Cela fatiguera tout le monde de voir cette finale se prolonger après le temps réglementaire. Mais attention à une erreur fatale qui pourrait entraîner le pire pour l'un ou pour l'autre concurrent. Elle n'arrivera pas, même contre les Ghanéens, lorsqu'à la 90e minute, les Ivoiriens ont failli ouvrir le score. Pas même durant les trois minutes d'arrêt de jeu. Au bout de quoi, la fatigue se lisait sur tous les visages. Zéro à zéro : prolongation.

Les trente minutes supplémentaires sont le moment où interviennent les dieux du ballon rond, où la chance sourit au plus chanceux, où les coach et les cadres de chaque équipe doivent opérer les miracles. Enfin, Jordan Ayew prend la place d'Appiah, le duel annoncé des frères Touré et Ayew s'installe dans les faits. Il se dénouera aux tirs au but après un deux fois quinze infructueux. Au bout d'un gros suspense, dans lequel se sont exprimés de plus gros talents de part et d'autre, les Ivoiriens amassent de l'or en Guinée Équatoriale et montent sur le toit de l'Afrique. Après 23 ans de passage à vide. Pourtant les Ghanéens n'ont pas démérité.

Gankama N'Siah

La CAN en chiffres

32 matches, 68 buts marqués : tel est le bilan la 30e édition de la Coupe d'Afrique des nations Guinée Équatoriale 2015 qui s'est achevée le 8 février par le sacre de la Côte d'Ivoire.

45 buts ont été inscrits au premier tour, 16 en quarts de finale, 7 en demi-finales. Aucun but marqué lors de la petite et la grande finales. Soit une moyenne inférieure à celle des cinq dernières éditions (69 en 2013 ; 76 en 2012 ; 71 en 2010 ; 99 en 2008 et 72 en 2006).

Sur les 32 rencontres disputées, on a noté que 13 se sont soldées par un résultat nul dont 10 sur le score de 1 à 1. Deux rencontres par contre se sont achevées par les tirs au but, notamment le match pour la troisième place opposant la RDC à la Guinée Équatoriale et la finale Côte d'Ivoire-Ghana.

Revue de tous les buteurs

Le Congolais Thievy Bifouma est compté parmi les meilleurs buteurs de la CAN avec trois réalisations. Avec lui, Ahmed Akaïchi (Algérie), Javier Balboa (Guinée Équatoriale), André Ayew (Ghana), Dieumerci Mbokani (RDC). Cinq autres joueurs ont également inscrit deux buts : Wilfried Bony, Gervinho, Max Alain Gradel (CIV), Christian Atsu (GHA), Jérémy Bokila.

Les autres joueurs se sont contentés d'un but. Il s'agit de Doré Forébor, Fabrice Ondama, Prince Oniangue (Congo), Nabil Bentaleb, Faouzi Ghoulam, Riyad Mahrez, Islam Slimani, Hilal Sou-

dani (Algérie), Aristide Bancé (Burkina Faso), Benjamin Moukandjo, Ambroise Oyongo Bitolo (Cameroun), Heldon (Cap vert), Seydou Doumbia, Serge Kanon, Yaya Touré (Côte d'Ivoire), Iban Edu, Emilio Nsue (Guinée Équatoriale), Pierre-Emerick Aubameyang, Malick Evouna (Gabon), Kwesi Appiah, Gyan Asamoah, Jordan Ayew, John Boye, Mubarak Wakaso (Ghana), Kevin Constant, Ibrahima Traoré, Mohamed Yattara (Guinée), Modibo Maïga, Bakary Sako, Sambou Yatabare (Mali), Yannick Bolasie, Joël Kimwaki (RDC), Oupa Manyisa, Mandla Masango, Thuso Phala (Afrique du Sud), Mame Biram Diouf, Kara Mbodji, Moussa Sow (Sénégal), Mohamed Ali Moncer, Yassine Chikhaoui (Tunisie), Emmanuel Mayuka, Given Singuluma (Zambie).

But contre son camp

Un seul joueur a inscrit un but contre son camp. Il s'agit du Sud-Africain Thulani Hlastshwayo contre l'Algérie. Le but le plus rapide a été l'œuvre du Zambien Given Singuluma l'04 contre la RD Congo. Le but le plus tardif est celui inscrit par Gervinho 90+4, contre l'Algérie.

9 comme nombre de penalties accordés

Durant tout le tournoi, neuf penalties ont été accordés, sept réussis contre 2 manqués. Les joueurs qui ont réussi à transformer leur tir au but sont : le Capverdien Heldon contre la Tunisie, le Ghanéen André Ayew contre le Sénégal, l'Équa-

to-Guinéen Javier Balboa respectivement contre le Gabon et contre la Tunisie, le Guinéen Kevin Constant contre le Mali, le Congolais Dieumerci Mbokani (RDC) contre la Côte d'Ivoire et le Ghanéen Jordan Ayew contre la Guinée Équatoriale. Par contre deux joueurs ont échoué dans cet exercice notamment le Sud-africain Tokelo Rantie contre l'Algérie et le Malien Seydou Keita contre la Guinée.

Classements des attaques

Au terme de la compétition, la CAF a établi le classement des attaques. Le Ghana est en tête avec 10 réalisations suivi de la Côte d'Ivoire (9), la RDC occupe la troisième place avec 7. Le Congo et l'Algérie disputent la 4e place avec six réalisations devant la Guinée Équatoriale et la Tunisie (5). L'Afrique du Sud, la Guinée, le Mali, le Sénégal (3 buts). Le Cameroun, le Gabon, la Zambie (2buts) puis le Burkina Faso et le Cap Vert (1).

Classement des défenses

Le Cap Vert est en tête selon ses résultats au premier tour (un seul but encaissé). Il est suivi du Cameroun, Gabon, Ghana, Mali et Zambie (3 buts encaissés) puis Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Sénégal (4 buts encaissés). La RDC occupe la dernière place avec 7 buts encaissés. Elle est devancée par le Congo, l'Afrique du Sud et la Guinée (6buts encaissés). Devant ces trois sélections, se trouvent l'Algérie, la Guinée Équatoriale et la Tunisie (5 buts encaissés).

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Afrique-France, l'heure du réalisme ?

Même si cela ne se voit pas encore, les lignes bougent sur le front des relations entre l'Afrique et la France. Au comportement néocolonial qui conduisait la seconde à mépriser plus ou moins ouvertement la première, jugée « non encore entrée dans l'Histoire » ou vouée à la mal gouvernance et qui l'amenait à donner sans cesse des leçons de démocratie à ses partenaires se substitue, beaucoup plus vite que nous ne le pensions, un réalisme qui devrait, à terme très rapproché, changer la donne sur le terrain diplomatique.

Expliquons-nous sur ce point.

Confrontés aux menaces de plus en plus graves que suscite pour leurs propres peuples l'incapacité des dirigeants occidentaux à prévoir les conséquences de leurs actes, les États développés, comme la France, découvrent qu'ils se conduisent en fait comme des apprentis-sorciers. Qu'il s'agisse du Levant arabe où les interventions américaines en Irak

et en Afghanistan n'ont fait que semer l'insécurité et le désordre institutionnel, ces vingt dernières années, ou qu'il s'agisse de la partie nord de l'Afrique, dans laquelle l'ingérence française en Libye a plongé le Sahel dans le chaos, le manque de discernement des pays riches est devenu à ce point évident que plus personne ne peut feindre de l'ignorer.

Ceci est d'autant plus vrai que les conséquences humaines et financières de ces erreurs s'avèrent dramatiques puisque les morts provoqués par elles se comptent désormais par dizaines de milliers et le coût de ces interventions anarchiques se révèle au final astronomique. Non seulement elles retardent l'émergence des nations qui en sont victimes, mais encore elles affaiblissent des pays de dimension moyenne, comme la France, qui se trouvaient déjà confrontés à de sérieuses difficultés économiques. Si l'on ajoute à ce qui précède le fait que les extrémismes les plus radicaux prolifèrent grâce à

ces errements, l'on comprend pourquoi les yeux s'ouvrent enfin, en Europe comme aux États-Unis, entraînant une réévaluation, qui ne dit pas encore son nom, des relations entre les pays les plus engagés et l'Afrique.

Tout indique aujourd'hui que la France notamment prend la juste mesure des problèmes créés par son manque de discernement. Certes, vous n'entendrez aucun responsable politique le reconnaître publiquement, mais c'est bien cette prise de conscience qui explique pour une large part le climat très positif dans lequel s'est déroulé vendredi, à Paris, le Forum franco-africain pour une croissance partagée organisé par l'Élysée, le puissant Medef International – institution qui regroupe les grandes entreprises françaises – et le ministère de l'Économie et des finances. Marqué par de multiples interventions qui célébraient, sans l'avouer, les retrouvailles entre la France et ses partenaires africains, cette rencontre a prouvé que l'Afrique redevient un enjeu majeur

pour les entreprises françaises.

Faut-il en conclure pour autant que les plus hautes autorités françaises cesseront de se poser en donneurs de leçon comme l'ont fait tour à tour Nicolas Sarkozy et François Hollande ? Évidemment non, car les mauvaises habitudes sont toujours longues à s'effacer, mais les problèmes auxquels la France se trouve aujourd'hui confrontée du fait des erreurs commises sur le continent par ses dirigeants durant les dix dernières années l'amèneront inéluctablement à respecter ses partenaires. Et l'on peut être certain que les acteurs économiques – entreprises, banques, organisations de la société civile – pèseront de tout leur poids dans les mois à venir pour que le locataire de l'Élysée change de comportement.

Il n'est pas impossible, dans ces conditions, qu'une nouvelle page s'ouvre enfin pour l'Afrique et pour la France.

Jean-Paul Pigasse